

Ce volume fait suite à un volume précédent  
A II dont les inscriptions vont du Numéro 12 de l'année  
mil neuf cent, au Numéro 7 de l'année mil neuf  
cent onze.

Ce que nous certifions

à Yvonand le 17 juin 1911.

L'officier de l'Etat civil

Ch. Marrel



3

# REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil d'Yvonand.

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

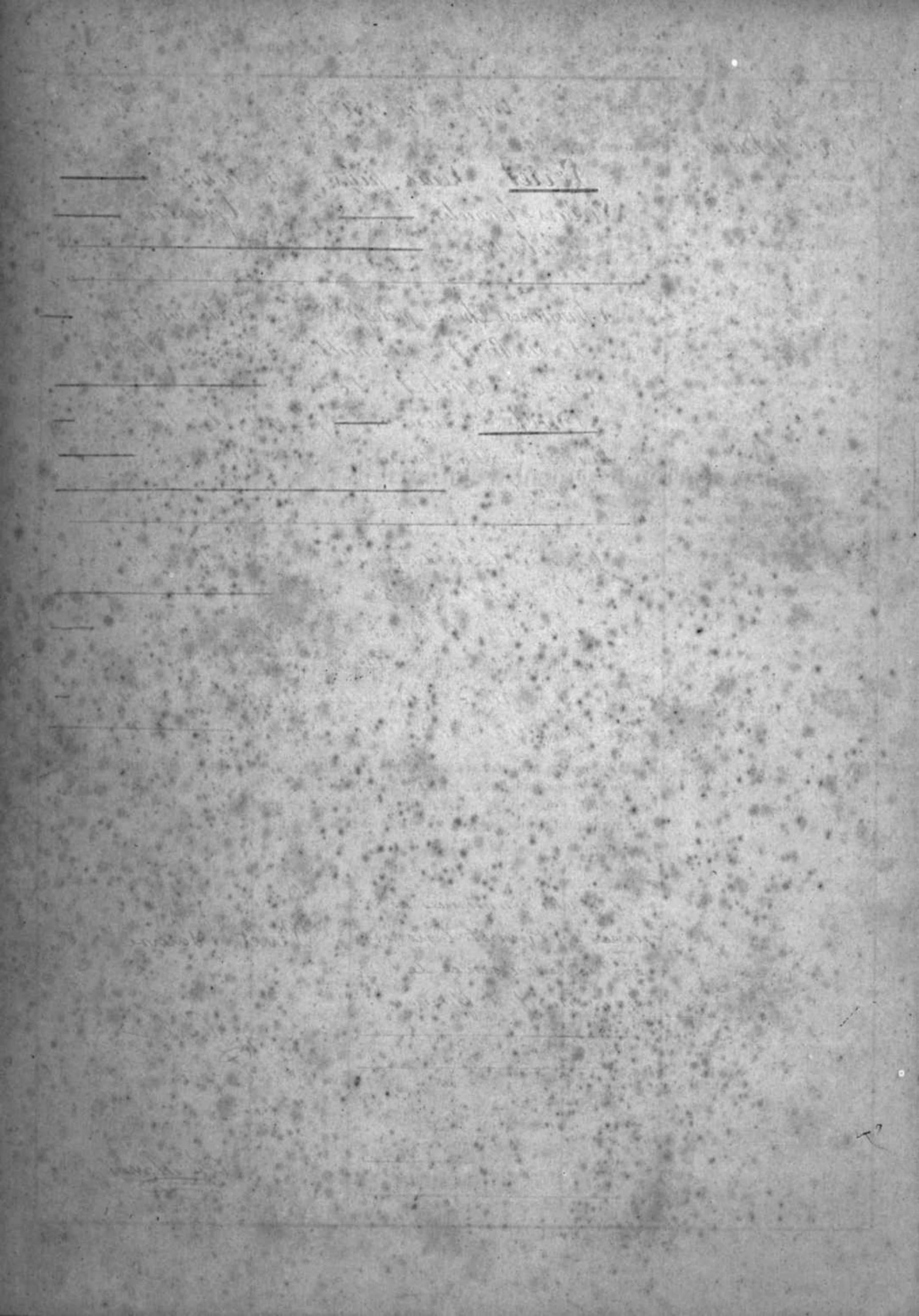
que le présent registre renferme deux cents pages.

Lausanne, le 31 mai 1891.

Le Chef de service du Département,

*Picard*





N° 8

**Perret et Bach**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi dix sept juin mil neuf cent onze  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Perret Louis Jules, postillon  
de Villars-Viercelin domicilié à Yvonand  
célibataire

né à Chavannes le Chêne le quatre<sup>et un</sup> juillet mil huit cent quatre vingt un  
fils de Louis Perret, agriculteur à Chavannes le Chêne  
et de Elise née Gachet, décédée

2° Bach Louise, femme de chambre  
de Saanez (Canton de Berne) domiciliée à Genève  
célibataire

née à Yvonand le vingt deux Décembre mil huit cent quatre vingt neuf  
fille de Benedict Bach, décédé  
et de Julie née Chorney, domiciliée à Genève

Les publications ont eu lieu à Yvonand et Gessenay le vingt  
Mai et à Villars-Viercelin et Genève le vingt-  
un Mai mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les actes de naissances des fiancés sont inscrits dans les registres des naissances de l'arrondissement d'Yvonand.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Bottens, Gessenay et de Genève.

Signatures des époux :

Perret Jules  
Perret Louise

Signatures des témoins :

Aug. Veral à Yvonand  
E. Bueh à Yvonand

L'officier de l'état civil :

E. Mares

Par jugement du Tribunal de première instance de la République et Canton de Genève, rendu en date du 10 juin 1924, déclaré définitif et exécutoire le 24 septembre 1924 le mariage insinué ci contre a été dissous pour le divorce.

Inscrit le 25 octobre 1924  
L'officier de l'état civil  
E. Mares  
Communiqué  
au Département de Justice et Police

N° 9

Michaud et de Jongh.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Lundi vingt six juin* — mil neuf cent *vingt* —  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Michaud Alfred*, *ingénieur*  
de *Ferreyres (Saud)* domicilié à *Montreux (Les Planches)*  
*célibataire*

né à *aux Granges près Orbe* le *six Décembre* mil huit cent *septante sept* —  
fils de *David Antoine Michaud*

et de *Victorine Keyre*, les deux *décédés*.

2° *de Jongh Helène Marie*

de *France* domiciliée à *Yvonand, précédemment*  
*à Neuilly sur Seine*.

*célibataire*

née à *Bordeaux le quinze Février* mil huit cent *quatre vingt cinq* —  
fille de *Victor Edouard de Jongh*,

et de *Eugénie Julie Marie Schaffter*, les deux domiciliés  
*à Yvonand*.

Les publications ont eu lieu à *la Sarraz* le *dix huit Mai*, aux  
*Planches* le *dix huit Mai*, à *Neuilly sur Seine* et à *Yvonand*  
le *dix neuf Mai* mil neuf cent *vingt*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*le Certificat de publication et*  
*autorisation de l'Etat civil*  
*de Montreux, de célébrer le*  
*mariage à Yvonand.*

Communiqué : *aux officiers de l'état*  
*civil de Montreux et la Sarraz*  
*et à la Chancellerie d'Etat*  
*à Lausanne*

Signatures des époux :

*A Michaud*  
*H. Michaud.*

Signatures des témoins :

*E. de Jongh à Yvonand.*  
*M. de Jongh à Yvonand.*

L'officier de l'état civil :

*Ch. Mares*

N° 10

*Marrel et Vonnez*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Samedi vingt neuf juillet* mil neuf cent *onze*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Marrel John François, employé de Commerce*

de *Yvonand* domicilié à *Yvonand*

*Célibataire*

né à *Yvonand le vingt huit août* mil huit cent *quatre vingt deux*

fils de *Paul Marrel, décédé*

et de *Eugénie Rosine née Galland, actuellement à Chavannes*

2° *Vonnez Susanne Lina, ménagère*

de *Yvonand* domiciliée à *Yvonand*

*Célibataire*

née à *Yvonand le vingt sept janvier* mil huit cent *quatre vingt deux*

fille de *Jules Louis Vonnez secrétaire municipal*

et de *Adèle Méry née Correvon, sa femme, les deux à Yvonand*

Les publications ont eu lieu à *Yvonand le sept juillet* mil

*neuf cent onze.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*1° Les actes de naissances des fiancés  
inscrits aux registres de l'Etat civil  
de l'arrondissement d'Yvonand.*

*2° Le consentement du tuteur des  
fiancés mineurs.  
3° Le consentement du père de la  
fiancée mineure.  
4° La promesse de mariage écrite.*

Communiqué :

Signatures des époux :

*John Marrel  
Susanne Marrel*

Signatures des témoins :

*Jules Vonnez  
J. Galland Maillard  
les deux à Yvonand*

L'officier de l'état civil :

*Ch. Marrel*

N° 11

Chevalley et Despland

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui Samedi vingt neuf juillet mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

1° Chevalley Jean Adolphe, agriculteur

de Champtauroz domicilié à Yvonand

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Saint-Croix le dix sept janvier mil huit cent quatre vingt six

fils de Chevalley Félix, agriculteur à Champtauroz

et de Marie née Schik, décédée

2° Despland Marie Louise, blanchisseuse

de Grandson et Rougemont domiciliée à Payerne

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Lausanne le sept juin mil huit cent quatre vingt sept

fille de Louis François Jean Marc Despland, agriculteur

et de Marie Charlotte née Vireday, décédée

Les publications ont eu lieu à Rougemont le quatorze juillet, à Champtauroz, Grandson, Payerne et à Yvonand le quinze juillet mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. les extraits de naissance des fiancés.

2. la promesse de mariage écrite

Communiqué : aux officiers de

l'état civil de Combremont-le-Grand,

Grandson, Rougemont et de Payerne

Signatures des époux :

Adolphe Chevalley  
Marie Chevalley

Signatures des témoins :

F. Durssel  
Aime Chevalley  
les deux à Yvonand.

L'officier de l'état civil :

Ch. Mars

N° 12

*Guillet et Imbof*

Nom et profession de l'époux :

1° *Guillet Victor Marius*, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de *Chêne et Paquier* domicilié à *Arriessous*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Chêne et Paquier le neuf août* mil huit cent *quatre vingt un*

Noms, profession et

fil de *Jules Guillet*, agriculteur à *Arriessous*

domicile des parents :

et de *Julie Emma* née *Gudat*, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° *Imbof Elise Lia* née *Michoud*, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de *Morrenbach (Berne)* domiciliée à *Arriessous*

Etat civil :

*veuve de Jacques François Imbof*, dès le neuf novembre mil neuf cent neuf.

Lieu et date de la naissance :

née à *Champlauray le quatre janvier* mil huit cent *soixante dix sept*

Noms, profession et

fille de *Jean François Louis Michoud*, décédé

domicile des parents :

et de *Alice* née *Chevalley*, domiciliée à *Chavannes-le-Chêne*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Arriessous le vingt neuf juillet* à *Chêne et Paquier le trente juillet*, et à *Schwarzenegg le trente un juillet* de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° l'extract de naissance du fiancé  
2° l'extract de naissance de la fiancée  
3° l'acte de décès du défunt mari de future épouse et la promesse de mariage écrite

Signatures des époux :

*Marius Victor Guillet*  
*Elise Guillet née Michoud*

Signatures des témoins :

*J. Paul*  
*Aug. Strinney*  
*Perdona à Yvonand*

L'officier de l'état civil :

*E. Mares*

Communiqué : aux officiers de l'état civil de *Molondin* et de *Schwarzenegg*.

N° 13

Duc et Gallandat

Nom et profession de l'époux :

1° Duc Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-Bramard domicilié à Brit-hameau de Granges

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Brit le vingt trois avril mil huit cent quatre vingt trois

Noms, profession et

fils de Eli Duc, décédé

domicile des parents :

et de Eugénie née Bersier, domiciliée à Brit

Nom et profession de l'épouse :

2° Gallandat Marthe Lydie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Rouvray domiciliée à Rouvray

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Rouvray le seize avril mil huit cent quatre vingt neuf

Noms, profession et

fille de Constant Gallandat, agriculteur

domicile des parents :

et de Marie Alice née Gallandat, domiciliée à Rouvray

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Rouvray et Granges le vingt trois  
avril et à Villars-Bramard le vingt quatre avril  
mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

le certificat de publication  
et autorisation de l'état civil  
de Granges, de célébrer  
le mariage à Yvonand.

Signatures des époux :

Louis Duc  
Lydie Duc

Signatures des témoins :

Mme Duc à Brit  
Adolphe Rossat à Brit

Communiqué : aux officiers de  
l'état civil de Granges  
et de Villarsel.

L'officier de l'état civil :

E. Mares

N° 14  
*Tschantz et Tschantz*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *Samedi onze Novembre* mil neuf cent *onze*  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
 1° *Tschantz Louis Alfred, charron*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Sigriswyl (Berne) et de Pailly (France)* domicilié à *Yverdon*

Etat civil :

*divorcé de Jeanne Rosa née Savary, dès le neuf juin mil neuf cent onze*

Lieu et date de la naissance :

né à *Beaulmes* le *vingt trois août* mil huit cent *septante*

Noms, profession et

fil de *Alfred Tschantz*

domicile des parents :

et de *Lisette née Dind, les deux décédés.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Tschantz Marguerite Louise née Broudy, ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Sigriswyl (Berne)* domiciliée à *Yverdon*

Etat civil :

*divorcée de Charles Frédéric Tschantz, dès le quatre octobre mil neuf cent sept*

Lieu et date de la naissance :

née à *Fayence* le *dix octobre* mil huit cent *soixante trois*

Noms, profession et

fille de *Victorin Broudy*

domicile des parents :

et de *Marie née Grognez, les deux décédés.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Sigriswyl et Yverdon* le *quatorze octobre* et à *Pailly* le *quinze octobre* mil neuf cent *onze.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Le certificat de publication et autorisation de l'Etat civil d'Yverdon, de célébrer le mariage à Yverdon.*

Signatures des époux :

*Alfred Tschantz*  
*Louise Tschantz*

Signatures des témoins :

*Edouard Nels à Yverdon*  
*J. Tschantz à Yverdon*

Communiqué : aux officiers de l'état civil de *Yverdon, Yvernes et de Sigriswil (et de Berne)*

L'officier de l'état civil :

*Ch. Mares*

N° 15

Gondoux et Sidoux

Nom et profession de l'époux :

1° Gondoux Louis — agriculteur —

Lieu d'origine et de domicile :

de Cuarny — domicilié à Cuarny —

Etat civil :

célibataire —

Lieu et date de la naissance :

né à Cuarny le quatre Février mil huit cent quatre vingt neuf

Noms, profession et

fils de Constant Gondoux —

domicile des parents :

et de Lydie née Gondoux, agriculteur à Cuarny

Nom et profession de l'épouse :

2° Sidoux Emma, ménagère —

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-le-Comte — domiciliée à Cronay —

Etat civil :

célibataire, mineure autorisée —

Lieu et date de la naissance :

née à la Marquetterie le vingt sept Décembre mil huit cent quatre vingt onze

Noms, profession et

fille de Ernest Sidoux, agriculteur à Cronay —

domicile des parents :

et de Caroline née Marcel, décédée —

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cronay le quinze Novembre, à  
Cuarny et Villars-le-Comte le seize Novembre mil  
neuf cent onze.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Les extraits de naissance des fiancés —
- 2° Le consentement du père de la fiancée mineure —
- 3° Les promesses de mariage écrites —

Communiqué : aux officiers de  
l'état civil de Seney et de  
Molondin. —

Signatures des époux :

Gondoux Louis  
Gondoux Emma

Signatures des témoins :

Gondoux Alfred  
Gondoux Clémence  
les deux à Villars-Cronay

L'officier de l'état civil :

E. Mares  
EVu le 14 décembre  
1911Le Préfet  
H. Delay

N° 16  
*RoCHAT et BRÜGGER*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Vendredi vingt neuf Décembre* mil neuf cent *onze*  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *RoCHAT Emile Auguste*, *maréchal* —  
 de *Mont-la-Ville* — domicilié à *Mont-la-Ville*  
*célibataire* —

né à *Bière le dix huit Décembre* mil huit cent *soixante et dix neuf*  
 fils de *Henri François Auguste RoCHAT* —  
 et de *Fanny Josephine Dauphin*, les deux à *Mont-la-Ville*

2° *BRÜGGER Berthe Wilma*, *couturière* —  
 de *Belpberg (Berne)* — domiciliée à *Yvonand* —  
*célibataire* —

née à *Yvonand le vingt Mars* mil huit cent *quatre vingt cinq*  
 fille de *Aimé Maurice BRÜGGER* *agriculteur* —  
 et de *Aline Justine née Bötter* les deux à *Yvonand*.

Les publications ont eu lieu à *Yvonand le vingt six novembre*  
 à *Belp le vingt sept novembre* et à *Mont-la-Ville*  
*le vingt huit novembre mil neuf cent onze*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
 la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
 et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
 au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Le certificat de publication  
 et autorisation de l'Etat  
 civil de l'Isle de célébrer  
 le mariage à Yvonand*

Signatures des époux :

*Auguste RoCHAT*  
*Wilma RoCHAT*

Signatures des témoins :

*Louis Genereux Mont-la-Ville*  
*Jules Brügger Yvonand*

Communiqué : *Ceux officiers de  
 l'Etat civil, de l'Isle et de  
 Belpberg* —

L'officier de l'état civil :

*E. Naud*

N°

Aujourd'hui mil neuf cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu.

Nom et profession de l'époux :

Le N° 16, à la page 9 précédente, est celui

Lieu d'origine et de domicile :

de la dernière inscription domiciliée à faite dans l'année

Etat civil :

mil neuf cent onze, les deux doubles du présent registre sont conformes.

Lieu et date de la naissance :

né à Ce que nous certifions. mil huit cent

Noms, profession et

de A Yvonand le 3 janvier 1912.

domicile des parents :

et de



L'officier de l'état civil

Nom et profession de l'épouse :

de

E. Maarel

Lieu d'origine et de domicile :

de domiciliée à

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

née à mil huit cent

Noms, profession et

filles de

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1  
Correvon et Querry

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Yvonand  
 Aujourd'hui vingt janvier mil neuf cent douze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Correvon Georges, — agriculteur  
 de Cuarny, Canton de Yverdun domicilié à Cuarny  
célibataire

né à Cuarny le vingt quatre janvier mil huit cent quatre vingt six  
 fils de François Correvon, agriculteur  
 et de Marie Henriette née Perrin à Cuarny

2° Querry Julia, ménagère  
 de Cuarny, Canton de Yverdun domiciliée à Cuarny  
célibataire

née à Cuarny le quinze avril mil huit cent quatre vingt sept  
 fille de Charles Querry, déceint  
 et de Céline née Perrin à Cuarny

Les publications ont eu lieu à Cuarny le 6 janvier 1912.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° L'acte de naissance du fiancé  
 2° L'acte de naissance de la fiancée  
 3° acte de publication de mariage de Cuarny.

Communiqué :

Signatures des époux :

Correvon Georges  
Correvon Julia

Signatures des témoins :

Justin Christin agriculteur Cuarny  
Alice Correvon ménagère Cuarny

L'officier de l'état civil :

Ch. Mares

N° 2  
Brügger et Ferrin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui à Yvonand deux février mil neuf cent douze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Brügger Edmond Henri, électricien

de Belpberg, Canton de Berne domicilié à Yvonand

célibataire

né à Yvonand le vingt huit septembre mil huit cent quatre vingt dix

fil de Frédéric Daniel Brügger, négociant

et de Virginie née Gauchat, les deux à Yvonand.

2° Ferrin Berthe, ménagère

de Chavannes-le-Chêne domiciliée à Yvonand

célibataire

née à Chavannes-le-Chêne le premier Mai mil huit cent quatre vingt douze

fille de Edouard Ferrin, charpentier

et de Elise née Sonnard, les deux à Chavannes-le-Chêne

Les publications ont eu lieu à Belp le 8 Décembre, à Chavannes-le-Chêne et à Yvonand le 9 Décembre 1911.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

l'acte de naissance du fiancé  
l'acte de naissance de la fiancée  
le consentement du père de la fiancée mineure

les actes de publication de mariage  
de Belp, Chavannes-le-Chêne et Yvonand

Communiqué : au bureau de  
l'état civil de Belp

Signatures des époux :

Brügger Edmond

Brügger Berthe née Ferrin

Signatures des témoins :

H. Derallonne tailleur Yvonand

E. Jasser agriculteur Yvonand

L'officier de l'état civil :

Ch. Mares

N° 3  
Pauli et Pauli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Yvonand  
 Aujourd'hui dix sept février mil neuf cent douze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pauli Friedrich dit Alfred, employé aux C.F.F.  
 de Wahlern (Berne) domicilié à Yverdon  
célibataire

né à Yvonand le vingt un novembre mil huit cent quatre vingt huit  
 fils de Edouard Pauli, agriculteur  
 et de Ursula dite Marie née Klägli, à Yvonand

2° Pauli Eunice Lina, blanchisseuse  
 de Wahlern (Berne) domiciliée à Yvonand  
célibataire

née à Yvonand le dix huit juillet mil huit cent quatre vingt cinq  
 fille de Emile Pauli Cordonnier  
 et de Emilie Caroline née Roulier, à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 31 janvier, à Wahlern  
et à Yvonand le 1<sup>er</sup> février 1912.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Le certificat de publication

Signatures des époux :

Pauli Alfred

Pauli Eunice née Pauli

Signatures des témoins :

Emile Pauli cordonnier Yvonand

Edouard Pauli journalier Yvonand

Communiqué : aux bureaux de

l'état civil de Yverdon et de  
Wahlern.

L'officier de l'état civil :

Ch. Mares

N° 4  
Jeanmonod et Gondoua

A. Yverand

Aujourd'hui vingt sept mars mil neuf cent douze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Jeanmonod Auguste, employé de banque

Lieu d'origine et de domicile :

de Provence domicilié à Lausanne

Etat civil :

veuf de Bertha Emma Huguenin des le treize juillet mil neuf cent huit.

Lieu et date de la naissance :

né à Orrens le quatre juillet mil huit cent quatre vingt trois

Noms, profession et

filis de Louis Jeanmonod, décédé

domicile des parents :

et de Louise née Berançon sa veuve à Orrens.

Nom et profession de l'épouse :

2° Gondoua Berthe, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Cuarny domiciliée à Cuarny

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Cuarny le vingt trois juillet mil huit cent quatre vingt quatre

Noms, profession et

filie de Jules Gondoua, décédé

domicile des parents :

et de Céline Eugénie née Roullier à Cuarny

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, à Cuarny et à Provence le 19 février 1912.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

le certificat de publication.

Signatures des époux :

Jeanmonod  
Gondoua

Signatures des témoins :

Seguiron Julien  
Seguiron Justin  
les deux agriculteurs à Cuarny

L'officier de l'état civil :

E. Mame

Communiqué : aux bureaux de l'état civil de Lausanne et de Provence.

N° 5  
Cuendet-Jaccard

Aujourd'hui le vingt trois avril mil neuf cent douze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Cuendet, Max David, — boulanger —

Lieu d'origine et de domicile :

de Sainte-Croix ——— domicilié à Lausanne ———

Etat civil :

célibataire. ———

Lieu et date de la naissance :

né à Haut-Genève le vingt trois juin mil huit cent quatre vingt sept

Noms, profession et

fils de David Auguste Cuendet, Concierge ———

domicile des parents :

et de Marie Louise née Jeanneret à Valangin, Canton de Neuchâtel

Nom et profession de l'épouse :

2° Jaccard, Marie Susanne ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Sainte-Croix ——— domiciliée à Hugelles-la-Motte

Etat civil :

célibataire ———

Lieu et date de la naissance :

née à Hugelles-la-Motte le dix sept Mars mil huit cent quatre vingt huit

Noms, profession et

fille de François Samuel Jaccard, boulanger

domicile des parents :

et de Rosalie Louise née Delay, sa femme à Hugelles-la-Motte

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St-Croix, les Granges Hugelles et Lausanne le seize Mars 1912.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Le certificat de publication

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : au bureau de l'état civil de Lausanne, St-Croix, les Granges et Montagny.

Signatures des époux :

Max Cuendet

Marie Cuendet  
née Jaccard.

Signatures des témoins :

David Cuendet Concierge  
P. Jaccard Valangin  
Boulangier  
Vuyables

L'officier de l'état civil :

E. Marnet

N° 6  
Pauli et Perrin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Yvonand  
 Aujourd'hui vingt cinq avril — mil neuf cent douze —

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pauli Ernest, — facteur postal —

de Wablern, Canton de Berne domicilié à Yvonand —

Célibataire —

né à Yvonand le quinze juin mil huit cent quatre vingt six

fils de Edouard Pauli, Cordonnier, —

et de Julie née Konner à Yvonand —

2° Perrin Auguste Hélière, sans profession

de Provence, Canton de Vaud domiciliée à Provence —

Célibataire —

née à Provence (Pis) le vingt huit mil huit cent quatre vingt quatre

fille de Ami Perrin agriculteur —

et de Marie Louise née Veyre, décédée —

Les publications ont eu lieu à Wablern, Provence et Yvonand

le vingt trois mars 1912. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Acte de naissance du fiancé  
 2. Acte de naissance de la fiancée  
 3. Les actes de publication de  
Wablern, Provence et Yvonand

Communiqué : aux bureaux  
de l'état civil de Wablern  
et de Provence. —

Signatures des époux :

E. Pauli  
Augusta Pauli née  
Perrin.

Signatures des témoins :

M. Magniant John Boucher  
Genillob Juste Lathier

L'officier de l'état civil :

E. M. M. M.

N° 7  
Cardy-Pittet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Yvonand, aujourd'hui cinq juillet mil neuf cent douze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cardy Aimé, entrepreneur

de Nuarens, Canton de Vaud domicilié à Cuarny

célibataire

né à Cuarny le cinq janvier mil huit cent quatre vingt quatre

fil de François Cardy, décédé

et de Elise née Varidel à Cuarny

2° Pittet Louise Emma - ménagère

de Suchy, Canton de Vaud domiciliée à la Mauguetta sière

Yvonand

célibataire

née à Suchy le vingt sept Décembre mil huit cent quatre vingt dix

fille de Gustave Pittet, décédé

et de Alise née Marrel à la Mauguetta

Les publications ont eu lieu à Yvonand le 25 Mai à Cuarny le  
26 mai, à Nuarens et à Suchy le 27 mai 1912.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° l'acte de naissance du fiancé  
 est inscrit au registre d'Yvonand  
 2° l'extrait de naissance de la fiancée  
 Les actes de publications de  
 Yvonand, Cuarny, Nuarens  
 et Suchy.

Communiqué : aux bureaux de  
 l'Etat civil de Nuarens et  
de Belmont.

Signatures des époux :

Aimé Cardy  
Louise Cardy née  
Pittet.

Signatures des témoins :

E. Cardy mçon Cuarny  
Oscar Corroon age Cuarny

L'officier de l'état civil :

E. Marrel

N° 8

Chorney-Gottofrey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Yvonand  
Aujourd'hui sept août mil neuf cent douze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chorney Jules Auguste, célibataire  
de Vullyens (canton de Vaud) domicilié à Yvonand  
agriculteurné à Yvonand le treize septembre mil huit cent quatre vingt onze  
fils de Jules Louis Chorney, agriculteur  
et de Rose Clémence née Roulier à Yvonand  
2° Gottofrey Marie Louise Josephine  
de Echallens, Canton de Vaud domiciliée à Yvonand  
célibatairenée à Echallens le treize juillet mil huit cent quatre vingt neuf  
fille de Emile Alexis Laurent Gottofrey, décédé  
et de Marie Rosalie née Corminboeuf à Yvonand  
Les publications ont eu lieu à Yvonand le 25 mai, à Echallens  
le 25 mai et à Vullyens le 26 mai 1912.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° L'acte de naissance du fiancé  
est inscrit au registre d'Yvonand  
2° L'extrait de naissance de la fiancée  
3° Les actes des publications de  
Yvonand Echallens et de  
Vullyens.Communiqué : au bureau de  
l'état civil de Nozières et  
de Echallens.

Signatures des époux :

Jules Chorney  
Marie Chorney née  
Gottofrey.

Signatures des témoins :

A. ChorneyJules Chorney agr.  
L'officier de l'état civil :Chorney

N° 9  
Grivel-Grivel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Yvonand  
Aujourd'hui seize Août mil neuf cent douze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grivel Jules Alfred, employé C.F.F.  
de Chapelle, Canton de Fribourg domicilié à Yvonand  
Célibataire

né à Chapelle le premier février mil huit cent quatre vingt cinq  
fils de Joseph Etienne Grivel, Couvreur  
et de Anne Marie Felicite née Decottard, à Chapelle

2° Grivel Galérie, sans profession  
de Saint-Livres (Canton de Vaud) domiciliée à Saint-Prex  
Célibataire

née à Saint-Livres le vingt neuf mai mil huit cent quatre vingt cinq  
fille de Georges Louis Grivel, déicide  
et de Marie Louise née Pellet, à St-Livres

Les publications ont eu lieu à Yvonand le 6 juillet, à Chapelle  
le 7 juillet, à St-Livres le 8 juillet et à St-Prex le  
9 juillet 1912.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Les Actes de naissances des fiancés  
2° Les Actes des publications  
de Yvonand, Chapelle, St-  
Livres et de St-Prex.

Communiqué : aux bureaux de  
l'état civil de Promasens,  
Nubonne et de St-Prex.

Signatures des époux :

J. Grivel  
G. Grivel et M. Grivel

Signatures des témoins :

A. LeGruffy, A. C. Ruyt  
J. Grillet, H. Scher  
Yvonand

L'officier de l'état civil :

Ch. Mares

N° 10

Sägesser et Gottraux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Yvonand  
 Aujourd'hui dix neuf septembre - mil neuf cent douze -

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sägesser Paul — marchand —

de Barmwil — domicilié à Berne, Laupenstrasse 5

célibataire

né à Huttwil le quinze février mil huit cent quatre vingt six

fil de Sägesser Alfred, Prévôtiers

et de Rosette Steffen à Langenthal.

2° Gottraux, Julia Adeline

de Chavannes-le-Chêne (Aund) domiciliée à Chavannes-le-Chêne

célibataire

née à Chavannes-le-Chêne le trente un<sup>janvier</sup> mil huit cent quatre vingt cinq

fille de Gottraux Elis, agriculteur

et de Emma née Gottraux, à Chavannes-le-Chêne

Les publications ont eu lieu à Berne le 15 à Aarwangen le 16  
et à Chavannes-le-Chêne le 17 août 1912.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Le Certificat des publications

Signatures des époux :

Paul Sägesser

Adeline ~~Sägesser~~ Sägesser née Gottraux

Signatures des témoins :

Herbert Gottraux agric. Chav. le Chêne

Suzanne Michoud, m. Chavannes-le-Chêne

L'officier de l'état civil :

Ch. Marny

Communiqué : aux bureaux de  
 l'Etat civil de Berne et de  
Aarwangen.

N° 11  
Christin + Correvoon

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile des parents :  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile des parents :  
 Date des publications :

A Yvonand vingt huit septembre mil neuf cent douze  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
 1° Christin, Paul Louis, - agriculteur -  
 de Quarny, Canton de Yverdun, domicilié à Quarny  
 Etat civil : célibataire  
 né à Quarny le deux décembre mil huit cent quatre vingt cinq  
 fils de Louis Christin, agriculteur  
 et de Jenny née Burdet, les deux à Quarny.  
 2° Correvoon Aline Cécile, ménagère -  
 de Quarny (Canton de Yverdun), domiciliée à Quarny  
 Etat civil : célibataire  
 née à Quarny le trente un janvier mil huit cent quatre vingt dix  
 fille de Jules Correvoon, agriculteur  
 et de Adèle née Roulier, les deux à Quarny.  
 Les publications ont eu lieu à Quarny le 3 septembre 1912.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
 1° Les actes de naissances des fiancés sont inscrits au registre de l'arrondissement d'Yvonand  
 2° L'acte de publication de Quarny.  
 Communiqué :

Signatures des époux :  
Christin Paul Louis  
Christin Aline Cécile  
 née Correvoon  
 Signatures des témoins :  
Rosine Christin  
Robert Christin  
 L'officier de l'état civil :  
E. M...

N° 12

Saugy-Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Yvonand  
Aujourd'hui le vingt un Octobre — mil neuf cent douze —

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Saugy Emile, — agriculteur —de Chavannes le Chêne, Rougemont et Marnand domicilié à Chavannes le Chênecélibataire —né à Chavannes le Chêne le vingt <sup>six</sup> mil huit cent Octobre mil huit centfil de Emile Saugy agriculteur —et de Adèle Amélie née Sey, à Chavannes le Chêne2° Chevalley Marie Louise, sans professionde Champstauroz — domiciliée à Champstauroz —célibataire —née à Champstauroz le cinq juillet mil huit cent quatre vingt huitfille de Samuel Auguste Chevalley, agriculteuret de Lisette Constance née Chevalley, à ChampstaurozLes publications ont eu lieu à Chavannes le Chêne et Rougemont,le 21 septembre, à Marnand le 22 septembre, et àChampstauroz, le 23 septembre 1912 —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° l'acte de naissance du fiancé2° l'acte de naissance de la fiancée3° les actes de publication de mariagede Chavannes le Chêne, Rougemont,Marnand et de Champstauroz.Communiqué : aux bureaux del'Etat civil de Rougemont,Granges et de Combremontle Grand.

Signatures des époux :

Emile SaugyMarie Chevalley Saugy  
née Chevalley

Signatures des témoins :

Charles Larin  
agriculteur à Chavannes le ChêneLydie Chevalley sans profession  
à Champstauroz

L'officier de l'état civil :

E. Muret

N° 13

Gudit - Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

St Yvonand  
Aujourd'hui premier Novembre — mil neuf cent douze —

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gudit Denis Emile, agriculteur —

de Arissoules, Canton de Yverdun domicilié à Arissoules —

célibataire —

né à Arissoules le vingt sept juillet mil huit cent quatre vingt cinq —

fils de Constant Charles Gudit, agriculteur —

et de Isaline née Courvoisier à Arissoules —

2° Jaquier Clémence Eva ménagère —

de Vucherens, Canton de Yverdun domiciliée à Lreytorrens —

célibataire —

née à Lreytorrens le six octobre mil huit cent quatre vingt dix —

fille de Louis Ulysse Jaquier agriculteur —

et de Alice Justine née Piot, a. Lreytorrens. —

Les publications ont eu lieu à Arissoules le 6 octobre, à Vucherens  
le 7 octobre et à Lreytorrens le 9 octobre 1912 —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° l'acte de naissance du fiancé  
2° l'acte de naissance de la fiancée  
3° les actes de publication de  
Arissoules, Vucherens, et Lreytorrens.

Communiqué : aux bureaux de l'Etat  
Civil de Moudon et de Com-  
bremont-le-Grand —

Signatures des époux :

Denis Gudit  
Eva Gudit née Jaquier

Signatures des témoins :

Maurice Guillet  
bourgeois à Yvonand  
John Delay Négociant  
à Yvonand

L'officier de l'état civil :

E. Schauer

N<sup>o</sup> 14  
Perret - Magnin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt novembre mil neuf cent douze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Perret Ernest Macon

de Villars-Tercelin (Aud) domicilié à Chavannes-le-Chêne

célibataire

né à Chavannes-le-Chêne le treize octobre mil huit cent quatre vingt douze

fil de Louis Perret, agriculteur à Chavannes-le-Chêne

et de Elise née Gachet, décédée

2<sup>o</sup> Magnin Louise Emma, meunagère

de Verrier de Bagnes (Valais) domiciliée à Chexbres (Village)

célibataire

née à Bagnes le vingt un mars mil huit cent quatre vingt sept

filles de Joseph Magnin, charpentier

et de Lorette née Haucher, à Verrier

Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Chêne le 19 octobre,  
à Villars-Tercelin et Bagnes le 20 octobre et à Chexbres  
le 21 octobre 1912.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1<sup>o</sup> l'acte de naissance du fiancé  
2<sup>o</sup> l'acte de naissance de la fiancée  
3<sup>o</sup> les actes de publication de  
Chavannes-le-Chêne, Villars-Tercelin,  
Bagnes et de Chexbres

Communiqué : aux bureaux de  
l'Etat Civil de Bagnes, Bagnes  
et de Chexbres

Signatures des époux :

Perret Ernest

Emma Perret née Magnin

Signatures des témoins :

Marie Magnin Meunagère  
Chexbres  
Jos. Durssel

L'officier de l'état civil :

Et. Meunier

N° 15

Steiner - Gachet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Yvonand, le huitième Novembre mil neuf cent douze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Steiner Jacob, postillon  
de Utzenstorf, Canton de Berne domicilié à Yvonand  
celibataire

né à Utzenstorf le vingt huit février mil huit cent septante un  
fils de Samuel Steiner

et de Maria née Steffen, les deux décédés

2° Gachet Laure Clémence, sans profession  
de Grandcour (Vaud) domiciliée à Yvonand  
celibataire

née à Grandcour le onze Novembre mil huit cent quatre vingt dix

filles de Jacques Félix Gachet, cordonnier

et de Marie née Marmier à Grandcour

Les publications ont eu lieu à Yvonand le 8 Novembre, à  
Utzenstorf et à Grandcour le 9 Novembre 1912.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° l'extrait de naissance du fiancé  
2° l'extrait de naissance de la fiancée  
3° les actes de publications de  
Yvonand, Utzenstorf et de Grandcour

Signatures des époux :

Steiner Jacob  
Clémence Steiner née Gachet

Signatures des témoins :

Arg: Versel, facteur à Yvonand  
Auguste Thomay,  
agriculteur à Yvonand

L'officier de l'état civil :

E. Mauer

Communiqué : aux bureaux  
de l'Etat Civil de Utzenstorf  
et de Grandcour.

Rectification.

Par décision du 20 février 1957,  
le département de justice & police  
du canton de Vaud a ordonné  
né la rectification de l'inscrip-  
tion ci-contre en ce sens que  
l'époux soit désigné comme  
étant né le 26 février 1871,  
et non le 28 février 1871.  
Yvonand, le 23 février 1957  
L'officier de l'état civil :  
J. Frigger



N° 16

Bezot-Chierrin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le Yvonand neuf décembre mil neuf cent douze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bezot Laurent Etienne, journalier

de Nuvilly, Canton de Fribourg domicilié à Yvonand

veuf de Marie Josephine née Barbey, dès le vingt janvier  
mil neuf cent douze.

né à Russy le trente août mil huit cent quarante quatre

fil de Cyprien Bezot

et de Marie née Barbey, les deux décédés

2° Chierrin Marie Louise, ménagère

de Aumont (Fribourg) domiciliée à Estavayer-le-lac

divorcée de Rey Louis François, dès le huit novembre  
mil neuf cent douze

née à Cherisy le vingt un Mars mil huit cent septante quatre

fille de Marie Alphonse Justine Chierrin, décédée.

et de

Les publications ont eu lieu à Yvonand le 21 novembre, à Nuvilly,  
Aumont et à Estavayer-le-lac le 22 novembre 1912.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

l'extrait de mariage du fiancé

l'extrait de décès de sa défunte femme

l'extrait de mariage de la fiancée

l'extrait de jugement de divorce

de la fiancée, et les actes des pu-

blications de Yvonand, Nuvilly

Aumont et Estavayer-le-lac.

Communiqué : aux bureaux de l'état

civil de Nuvilly, Aumont et de

Estavayer-le-lac.

Signatures des époux :

Laurent Bezot

Marie Bezot née Chierrin

Signatures des témoins :

Bottet Louis, agriculteur Yvonand

Les Tuzbentz Yvonand

L'officier de l'état civil :

Eti Mamey



vu le 12 décembre  
1912

Le Prêtre  
St. Velay

N° ..... Aujourd'hui ..... mil neuf cent .....

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*+ Le N° 16 à la page 26 précédente, est celui de la dernière inscription domiciliée faite dans l'année mil neuf cent douze, les deux doubles du présent registre sont conformes,*

*né à Coque nous Certifications mil huit cent*

*fil de A Yvonand le 3 janvier 1918.*

*et de*



*L'officier de l'Etat civil*

*Et. Marnet*

*de*

*domiciliée à*

*née à mil huit cent*

*fille de*

*et de*

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1  
 Seguiron - Viquerat

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :

Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et  
 domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :

Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et  
 domicile des parents :

Date des publications :

A Yvonand  
 Aujourd'hui dix huit avril — mil neuf cent treize —

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Seguiron Constant, agriculteur —  
 de Cuarny (Saud) — domicilié à Cuarny —  
 célibataire

né à Cuarny le dix huit septembre mil huit cent quatre vingt trois  
 fils de Alfred Seguiron, — agriculteur —  
 et de Lina née Gondoux à Cuarny —

2° Viquerat Berthe, ménagère —  
 de Cronay (Saud) — domiciliée à Cronay —  
 célibataire

née à Cronay le dix août mil huit cent quatre vingt sept  
 fille de Jules Viquerat, — agriculteur —  
 et de Louise née Bruand à Cronay —

Les publications ont eu lieu à Cuarny le 29 Mars et à  
 Cronay le 30 Mars 1913.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'extrait de naissance du fiancé  
 L'extrait de naissance de la fiancée  
 Les Actes de publication de  
 Cuarny et de Cronay —

Communiqué : au bureau de  
 l'Etat civil de Molondin.

Signatures des époux :

Seguiron Constant  
 Seguiron Berthe née  
 Viquerat

Signatures des témoins :

Seguiron Julien agriculteur  
 à Cuarny  
 Viquerat Alice à Cronay

L'officier de l'état civil :

Eh Muret

N° 2  
Courvoisier - Billaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Yvonand  
 Aujourd'hui vingt cinq avril mil neuf cent treize

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Courvoisier Emile Auguste, facteur postal  
 de Donneloye domicilié au dit lieu  
 Etat civil : Célibataire

né à Donneloye le quinze février mil huit cent quatre-vingt-huit  
 fils de Emile Benjamin Courvoisier, agriculteur  
 et de Elise née Cortheisy à Donneloye

2° Billaud Marie Adèle, employée de magasin  
 de Donneloye domiciliée au dit lieu  
 Etat civil : Célibataire

née à Donneloye le dix sept juin mil huit cent quatre-vingt-sept  
 fille de Louis Philippe Billaud, officier de l'état civil  
 et de Adèle née Durussel, à Donneloye

Les publications ont eu lieu à Donneloye le cinq avril de la  
présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Le certificat de publication

Communiqué : au bureau de  
l'état civil de Molvadin.

Signatures des époux :

Courvoisier Emile  
Courvoisier Adèle

Signatures des témoins :

E. Courvoisier Agriculteur  
P. Billaud officier d'état civil  
à Donneloye

L'officier de l'état civil :

E. Mours

N° 3  
Leresche - Payot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Yvonand  
Aujourd'hui Trente mai — mil neuf cent Treize —

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Leresche Jules Alphonse, employé au C. ff. —

de Ballaigues, Canton de Vaud domicilié à Berne —

Etat civil : Célibataire —

né à Vallorbes le vingt novembre mil huit cent quatre vingt trois —

fil de Leresche James Louis, décédé —

et de Marie Louise Breloy, actuellement épouse Paulin Young —

2° Payot Cécile Georgine Renée, sans profession. —

de Corcelles près Concise (Vaud) domiciliée à Yvonand —

Etat civil : Célibataire —

née à Yvonand le vingt un août mil huit cent quatre vingt onze —

fille de Payot Frédéric, agriculteur —

et de Jeanne Fanny Rosalie née Pilliet à Yvonand —

Les publications ont eu lieu à Berne le 3 Mai, à Ballaigues le 4 Mai, à Yvonand le 4 Mai, et à Corcelles le 5 Mai 1913.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Le certificat de publication.

Communiqué : aux bureaux de l'état civil de Berne, Ballaigues et de Concise.

Signatures des époux :

J. Leresche

C. Leresche, née Payot

Signatures des témoins :

Frédéric Pauly, notaire à Yvonand

F. Payot, notaire à Yvonand

L'officier de l'état civil :

H. Mares

N° 4  
Degex - Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui 17 septembre mil neuf cent 1915

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Degex Aimé Philibert, charpentier menuisier

de Prabins domicilié à Champstauroz

Etat civil : célibataire

né à Champstauroz le dix huit décembre mil huit cent septante six

fil de Louis Degex décédé

et de Adèle née Coigny à Champstauroz

2° Chevalley Aline, ménagère

de Champstauroz domiciliée à Champstauroz

Etat civil : célibataire

née à Champstauroz le vingt un août mil huit cent quatre vingt

fille de Daniel Samuel Chevalley à Champstauroz

et de Constance née Chevalley, décédée

Les publications ont eu lieu à Champstauroz le 26 juin 1915, et à Prabins le 28 juin de la dite année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Le certificat de publication

Signatures des époux :

Degex Aimé Philibert

Degex Aline née Chevalley

Signatures des témoins :

Constant Vannoy domoier à Yvonand  
L. Niles fabricant à Yvonand

L'officier de l'état civil :

H. Marry

Communiqué : aux bureaux de l'Etat civil de Combencourt le Grand et de Molondin.

N<sup>o</sup> 5Genilod & Pauli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Yvonand  
Aujourd'hui quinze Novembre — mil neuf cent treize —

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Genilod Juste Alfred, laitier —de Yvonand — domicilié à Valleyes-sous-Montagnycélibataire —né à Crans le deux février — mil huit cent soixante —fils de Aimé Alfred Genilod, agriculteur —et de Louise née Roulier, domiciliés à Yvonand —2<sup>o</sup> Pauli Rose Berthe, cocturière —de Wahlern (Canton de Berne), domiciliée à Yvonand —célibataire —née à Yvonand le seize janvier — mil huit cent quatre vingt sept —fille de Emile Pauli Cordonnier —et de Emilie Caroline née Roulier domiciliés à YvonandLes publications ont eu lieu à Valleyes-sous-Montagny le 16 octobre —  
à Schwarzenburg le 17 octobre, et à Yvonand le 21 octobre —  
mil neuf cent treize —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Le Certificat de publication

Signatures des époux :

Juste GenilodRose Genilod née Pauli

Signatures des témoins :

Emile Pauli  
CordonnierAlf. Genilod agriculteur  
les deux à Yvonand

L'officier de l'état civil :

E. H. MarnetCommuniqué : aux bureaux  
de l'Etat Civil de Montagny  
et de Schwarzenburg —

N° 6  
Schüller-Guillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Yvonand, Aujourd'hui trente Décembre mil neuf cent treize

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schüller, Rudolf, maître d'hôtel

de Gross-Otschekau (Bohème) domicilié à Yvonand

célibataire

né à Sedau le vingt février mil huit cent quatre vingt quatre

fil de Charles Schüller, hôtelier

et de Josepha Sopr, à Gross-Otschekau

2° Guillet, Marie Berthe, sans profession

de Hauteville (Fribourg) domiciliée à Yvonand

célibataire

née à Molondin le vingt huit Mai mil huit cent quatre vingt onze

fille de Jean Jacques Guillet, décédé

et de Julie Odile née Guye à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Hauteville le 3 novembre, à Yvonand le 4 novembre, et à Gross-Otschekau le 10 novembre 1913

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
  - 2 et 3. Les actes de naissance des fiancés
  4. Certificat de nationalité du fiancé
  5. " " " " de la fiancée
  - 6 à 8. Les actes de publication de mariage de Gross-Otschekau, Hauteville et Yvonand
  - 9 et 10. Communiqué : Certificat de capacité du fiancé et autorisation du Conseil d'Etat.
- Communiqué au bureau de l'état civil de Hauteville, et à la Chancellerie d'Etat

Signatures des époux :

Rudolf Schüller  
Marie Schüller née Guillet

Signatures des témoins :

Maurice Guillet, coiffeur  
Alice Schmidli

L'officier de l'état civil :

Ch. Marsel

Par lettre de bourgeoisie reçue P.L. Servies notaire à Yvonand le 25 Mars 1916, et visé par le Conseil d'Etat dans le délai légal, Schüller, Rudolf mentionné ci-contre, a été reçu, avec sa famille, au nombre des bourgeois de la commune de Gossens  
Inscrit le 3 Mai 1916

L'officier de l'état civil Communiqué à Ch. Marsel Hauteville et à la Chancellerie d'Etat

N°

Aujourd'hui mil neuf cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Ce volume se termine par le 28° 6 à la page 53

Lieu d'origine et de domicile :

de précédente, qui est celui de domicilié à la dernière inscription faite pendant l'année mil neuf cent treize, les deux doubles du présent registre sont conforme,

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

né à Ce que nous certifions. mil huit cent

Noms, profession et

de A Yvonnand le 31 Décembre 1913

domicile des parents :

et de

Nom et profession de l'épouse :

de



L'officier de l'état civil E. Murrel

Lieu d'origine et de domicile :

de

domiciliée à

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

née à mil huit cent

Noms, profession et

Mlle de

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

vu le 2 Janvier 1914  
Le Maire  
M. L. B. B.



N°

Aujourd'hui mil neuf cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Ce volume se termine par le 286 à la page 53

Lieu d'origine et de domicile :

de précédente, qui est celui de domicilié à la dernière inscription

Etat civil :

faite pendant l'année mil neuf cent treize, les deux doubles du présent registre sont conformes.

Lieu et date de la naissance :

né à Ce que nous certifions. mil huit cent

Noms, profession et

de A Yvonnand le 31 Décembre 1913

domicile des parents :

et de

Nom et profession de l'épouse :

de



L'officier de l'état civil Et. Murrel

Lieu d'origine et de domicile :

de

domiciliée à

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

née à mil huit cent

Noms, profession et

Mlle de

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

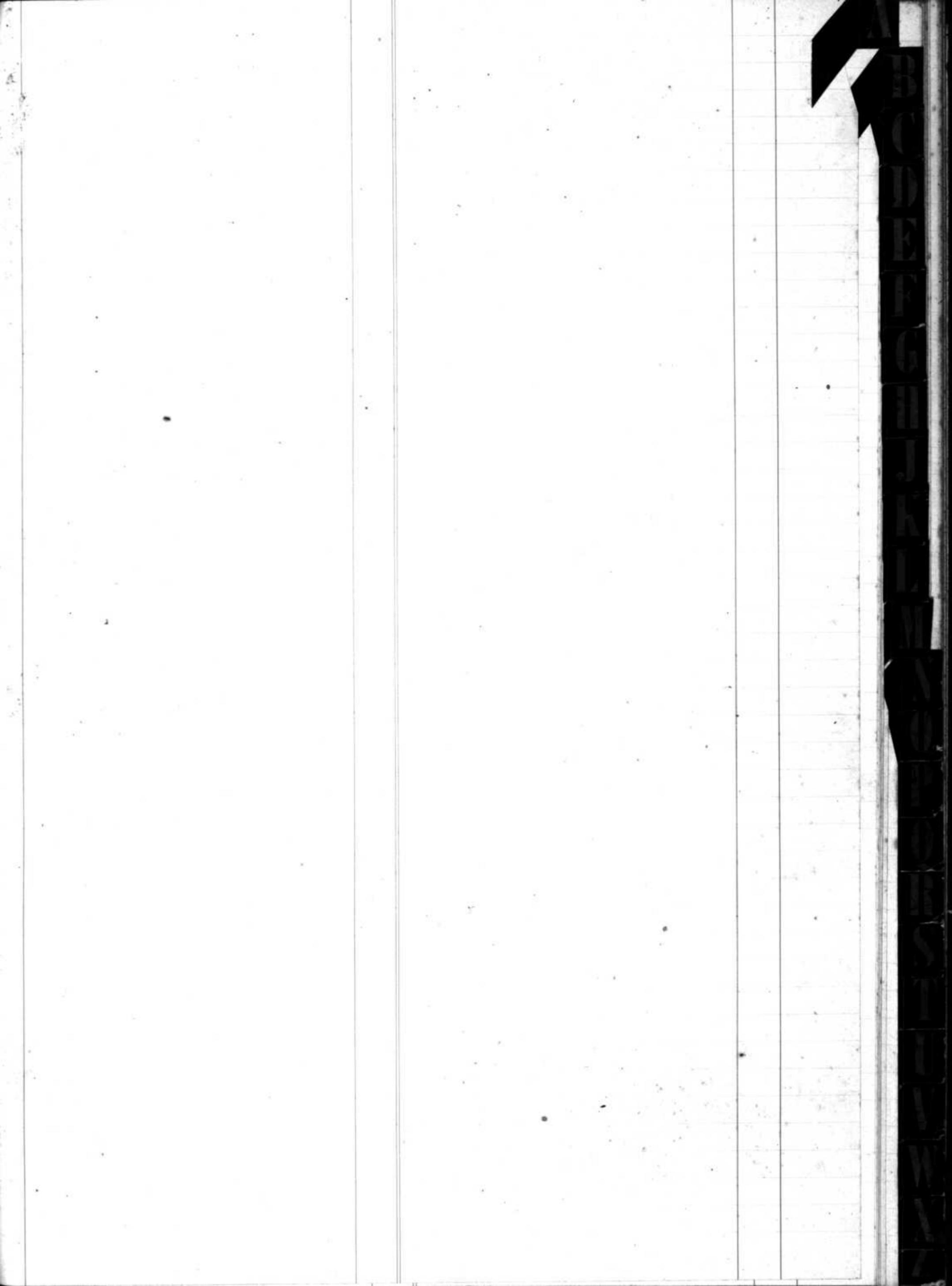
Signatures des témoins :

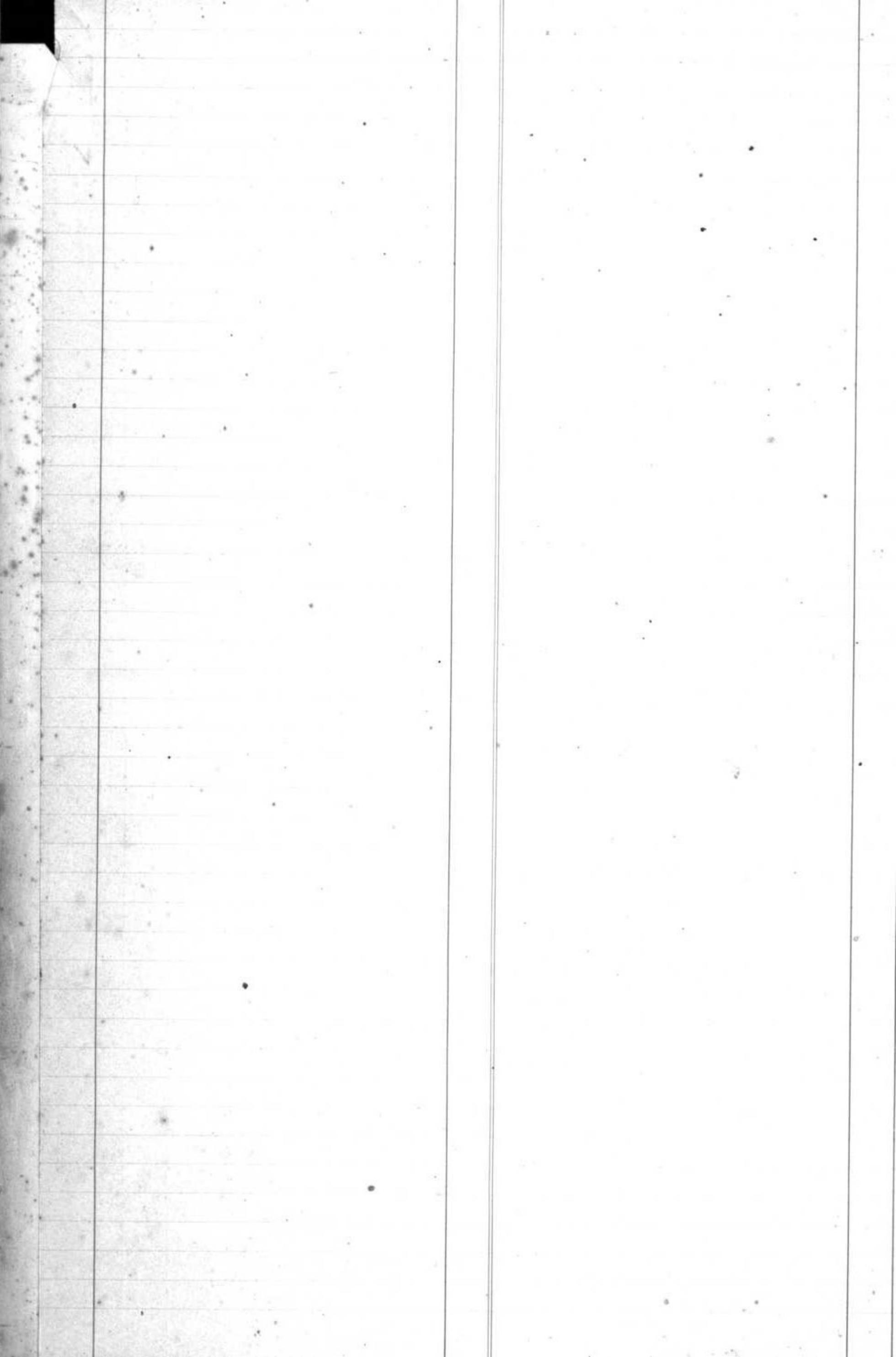
Communiqué :

L'officier de l'état civil :

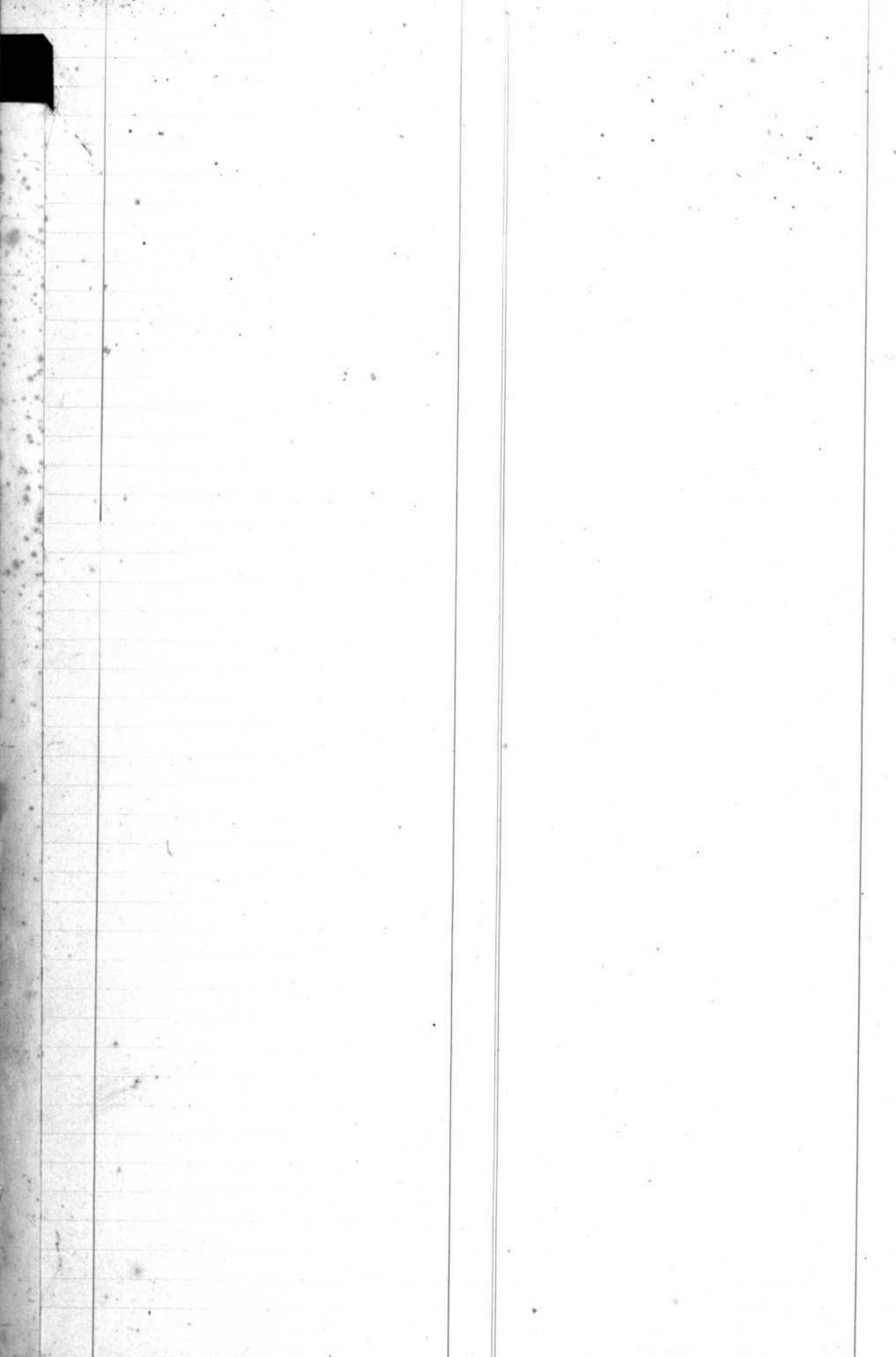
vu le 2 Janvier 1914 Le Maire M. L. B. B.



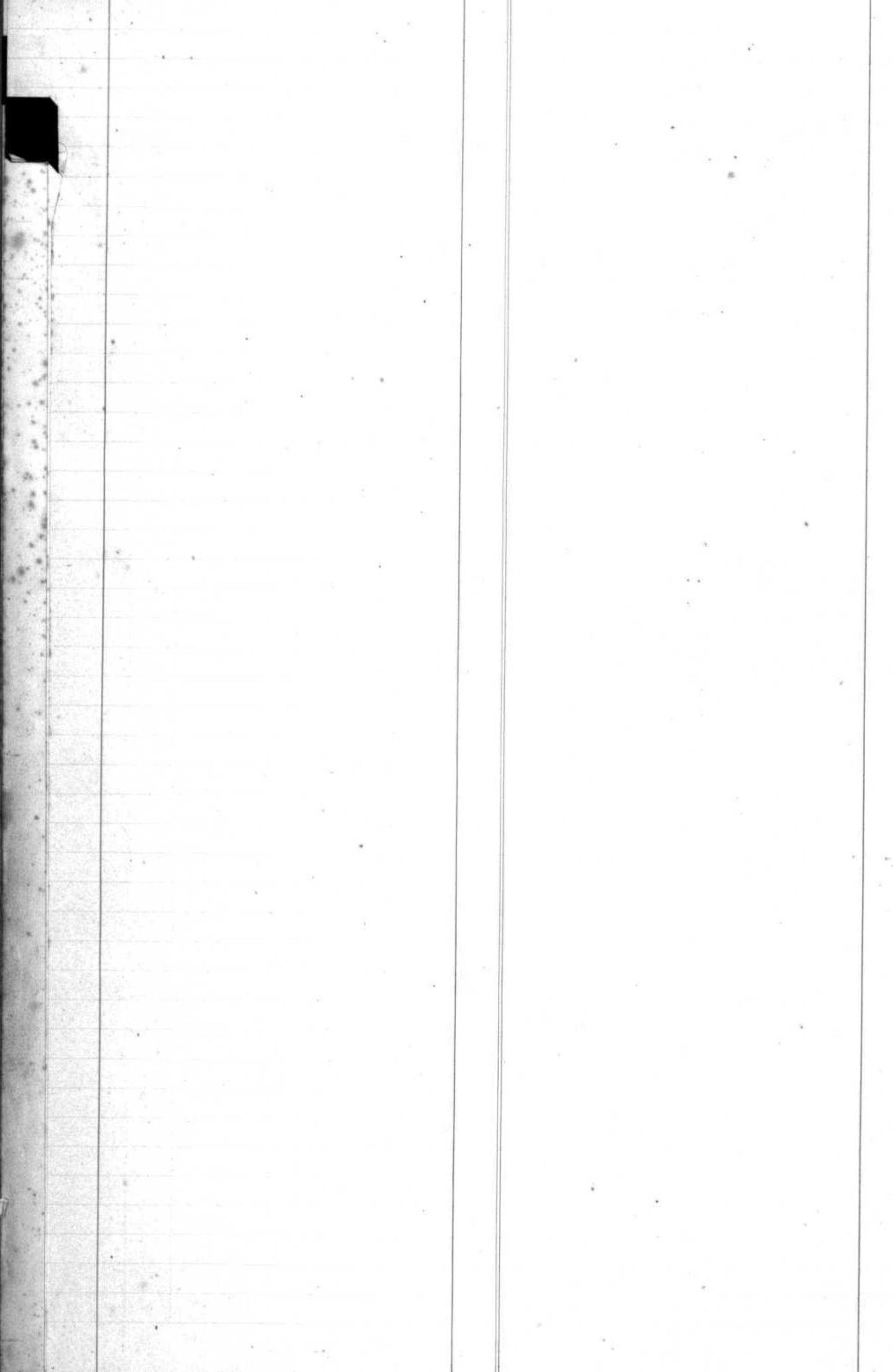




	<u>page</u>
Brugger Edmond Henri, de Belpberg et Ferron Berthe	12
Berget Laurent Etienne, de Neuilly et Chierin Marie Louise	26
Billaud Marie Adèle de Donnelaye	29



	folio
Chevalley Gen Adolphe et Desjardins Marie Louise	4
Correum Georges, de Cuarny, et Querry Julia	11
Cuendet Max David, de St. Croix et Jaccard Marie Susanne	15
Christin Paul Louis, de Cuarny et Correum Aline Cecile "	21
Chevalley Marie Louise, de Champstange	22
Courvoisier Emile Auguste, de Domaloye et Billaud Marie Adèle de Domaloye	29
Chevalley Aline de Champstange	31



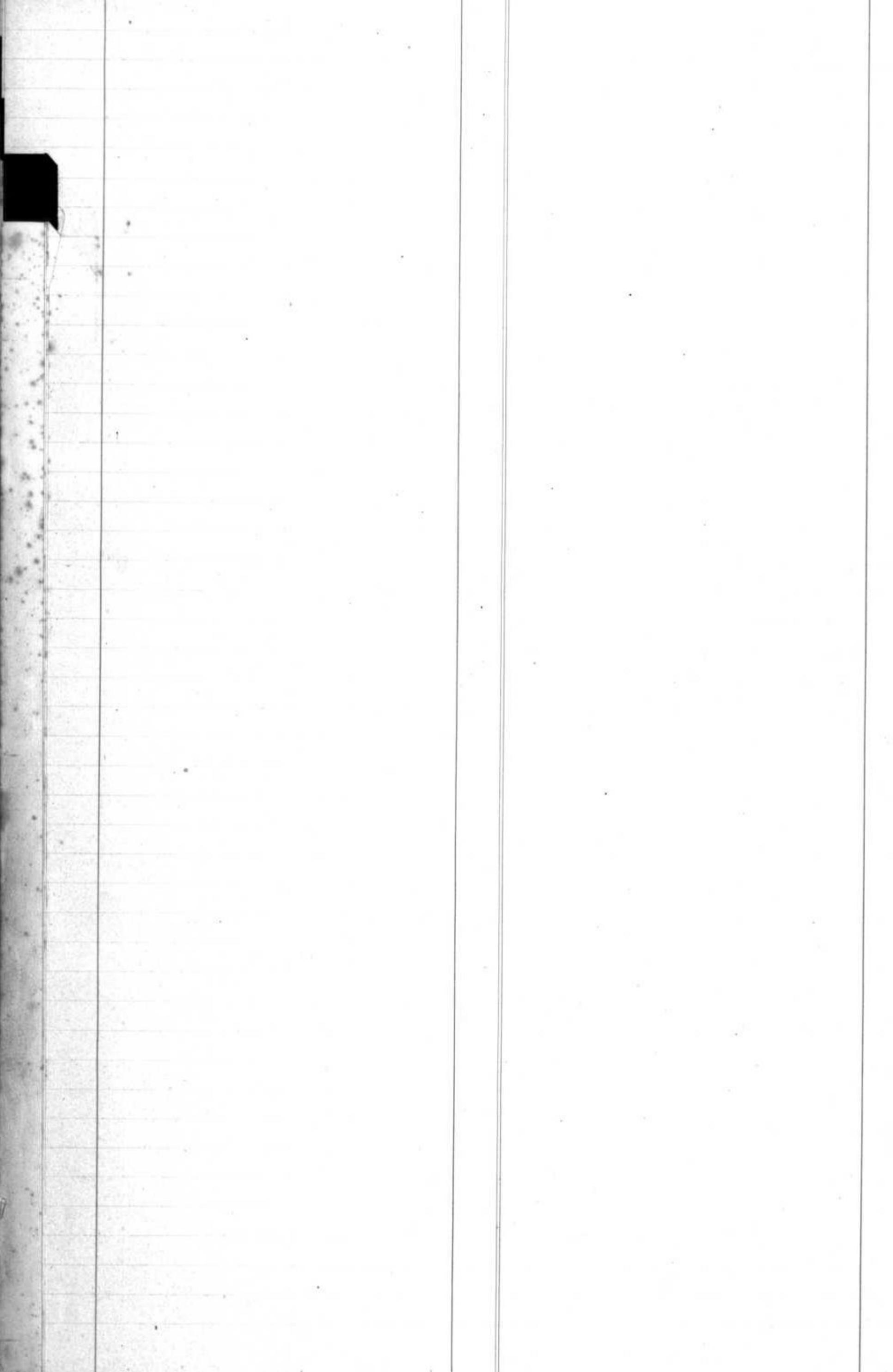
folio

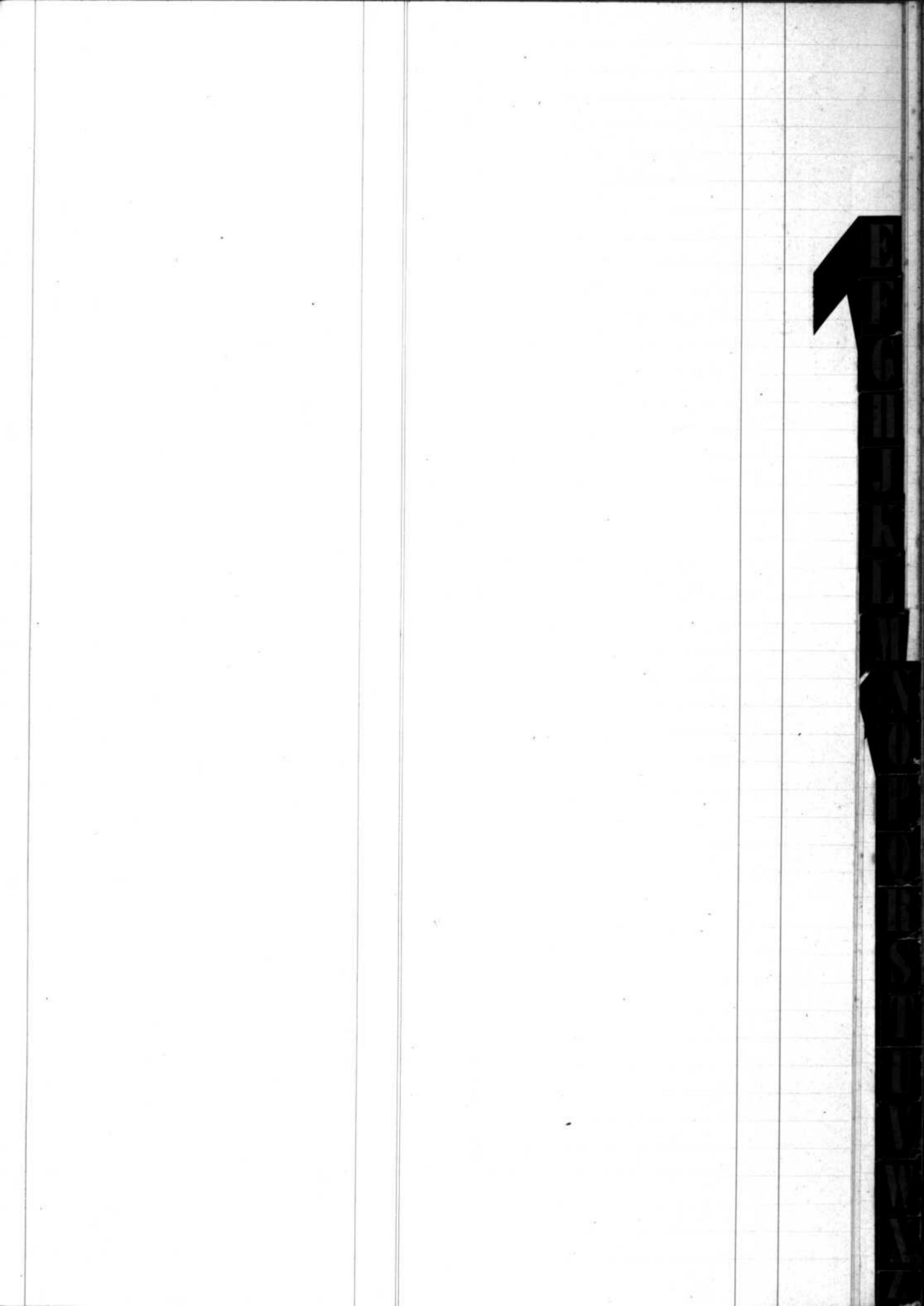
Duc Louis et Gallandat  
Marthe Lydec

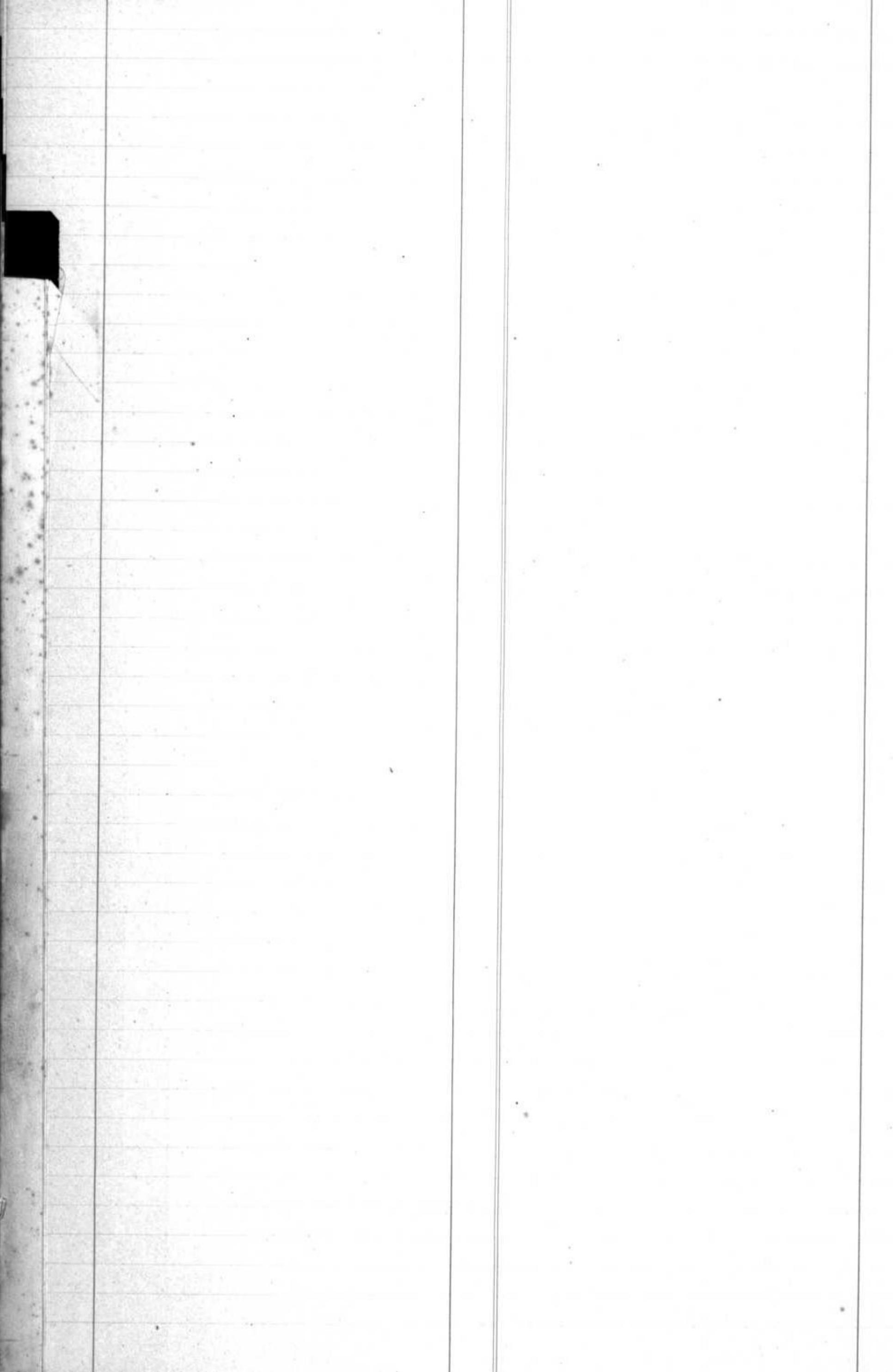
6

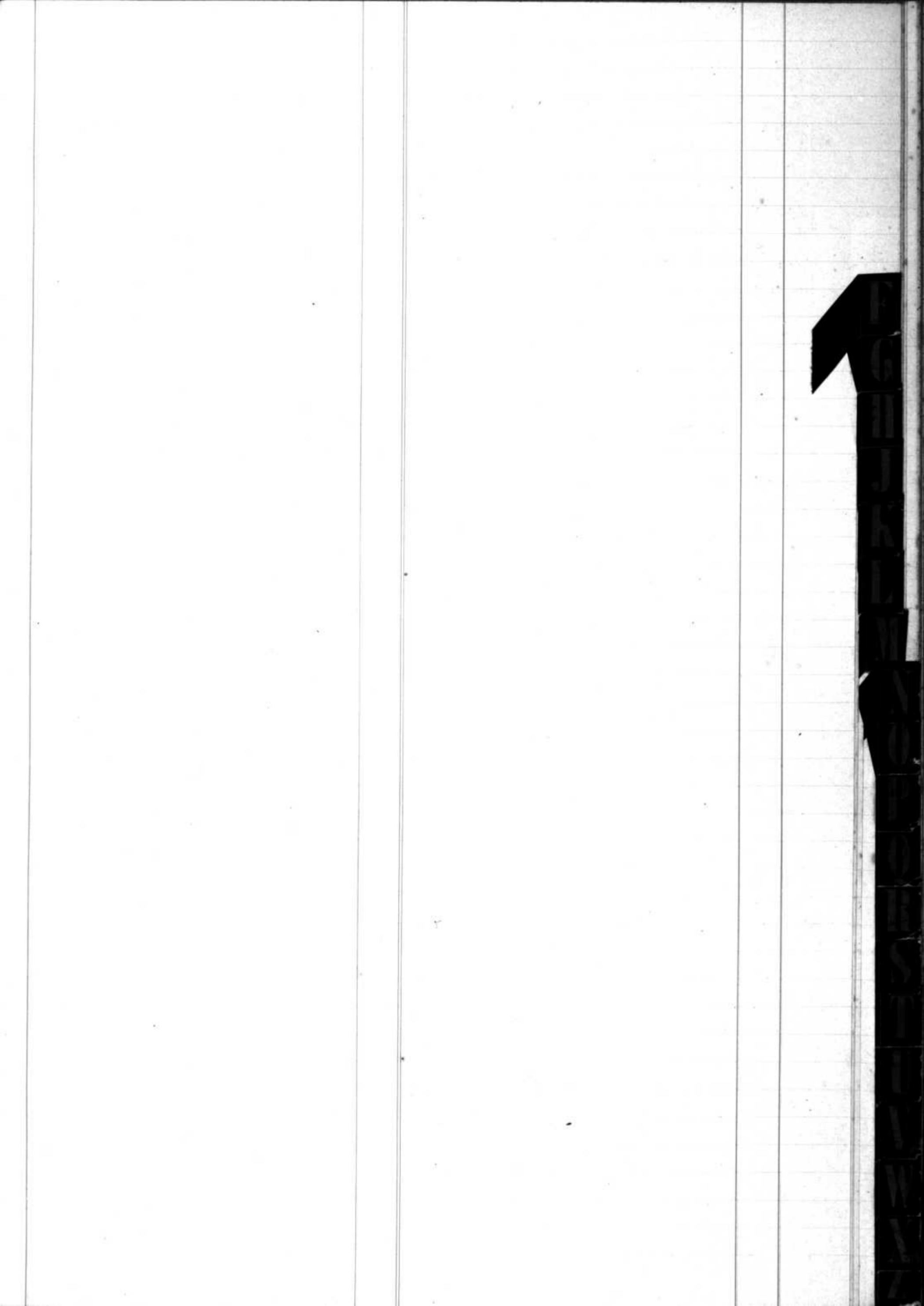
Degex Anne Philibert de Robins  
et Chevalley Alene de Champstauray

31





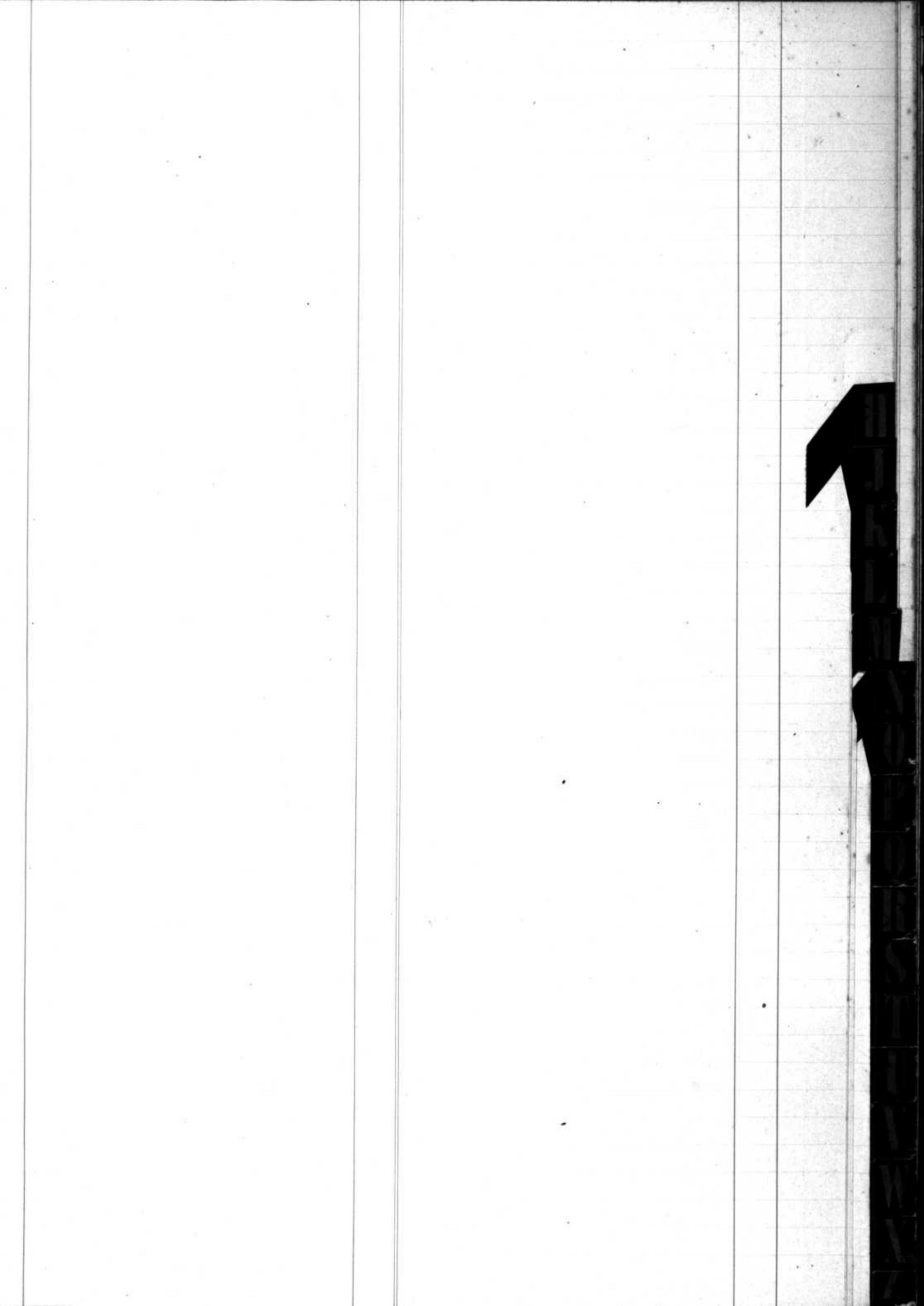






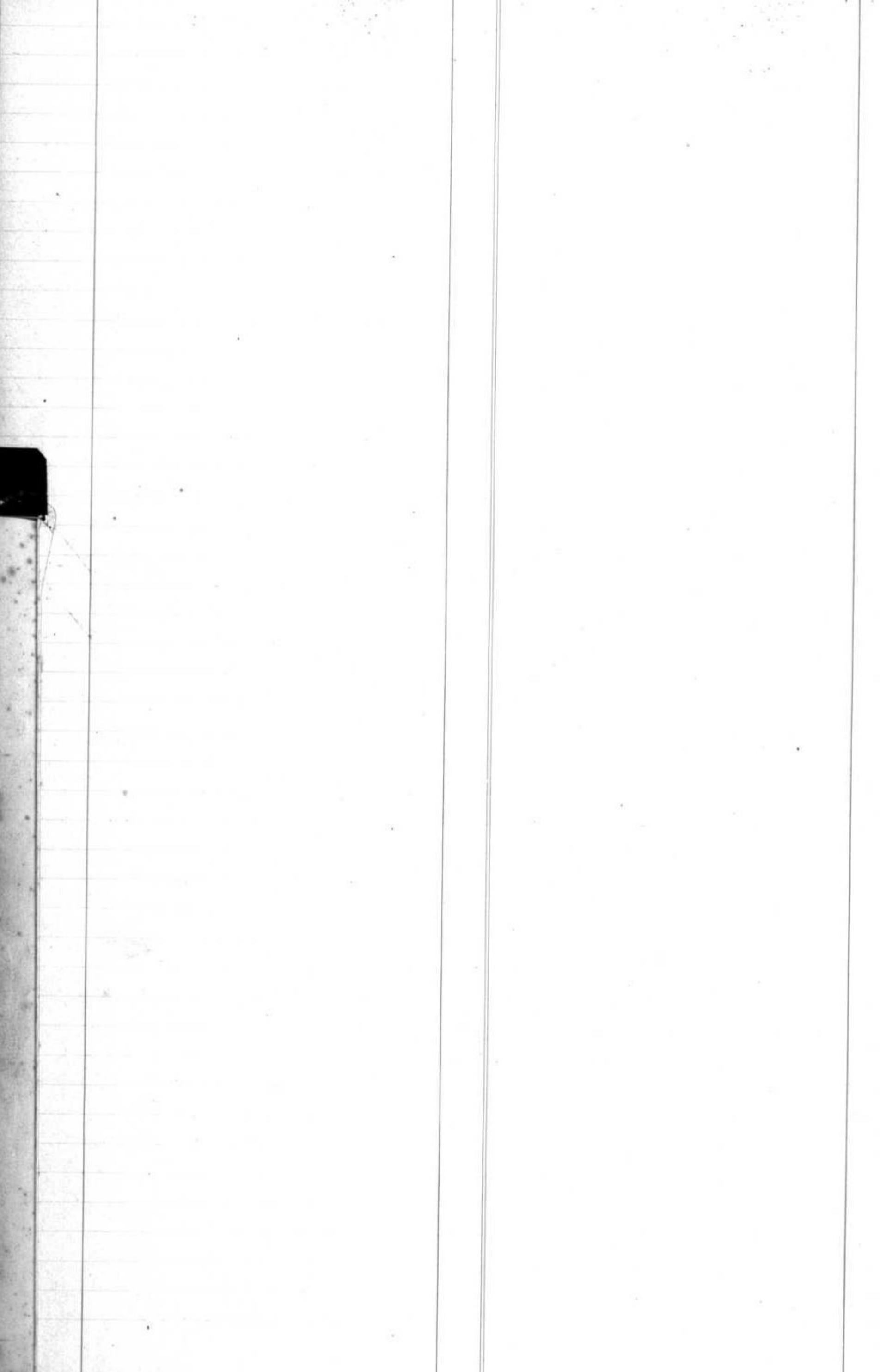
	folio
Guillet Victor Marius et Imhof	
Elise Léa née Michoud	5
Gondoux Louis, et Bidoux	
Emma, de Cuarny	8
Querry Julia, de Cuarny	11 12
Gottfrey Marie Louise Josephine de Echallens	18
Griuel Jules Alfred, de Chapelle d'Alana	
et Griuel Valérie Adeline de P. Lires	19
Gottaux Julia Adeline, de Charmagny	20
Gudat Denis Emile, de Arisvilles	
et Jacquier Clémence Eva	23
Grachet Laure Clémence, de St. Cœur	25
Grenilloz Juste Alfred, de Yvermond	
et Pirels Rose Berthe de Wablen	32
Guillet Marie Berthe, de Hauteville	33



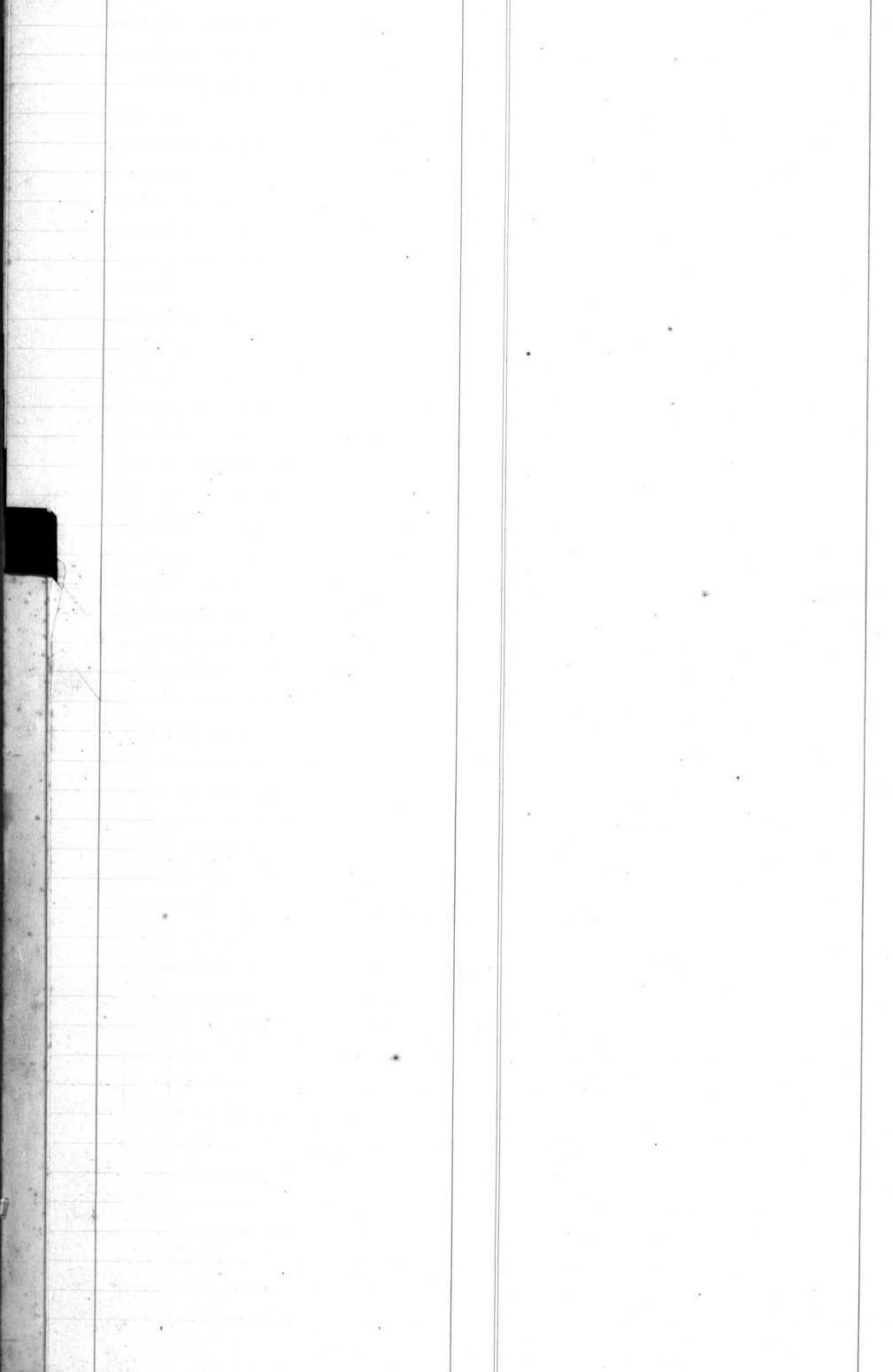




	<u>page</u>
Jeanmonod Auguste, de Provence et Gondouin Barthe	14
Jaccard Marie, Suzanne de l'Écrite	15
Jacquier Clémence Eva, de Guichonnois	23







Leresche Jules Alphonse de Pallaciques <sup>page</sup>  
et Saint Cécile Georgine Reuss de Bellefleur 30



folio

Michaud Alfred et De Jongh

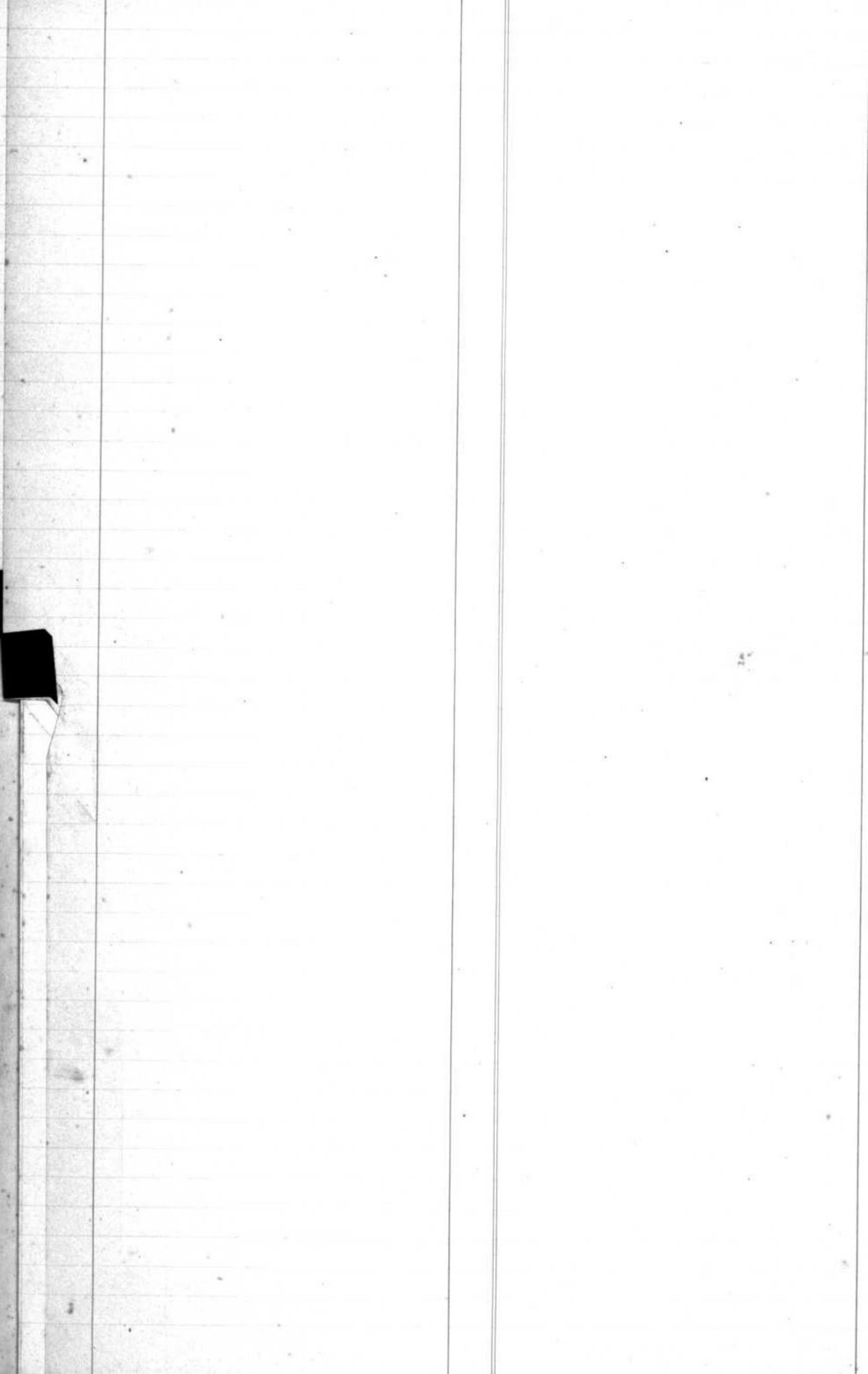
Hétierie Marie-de

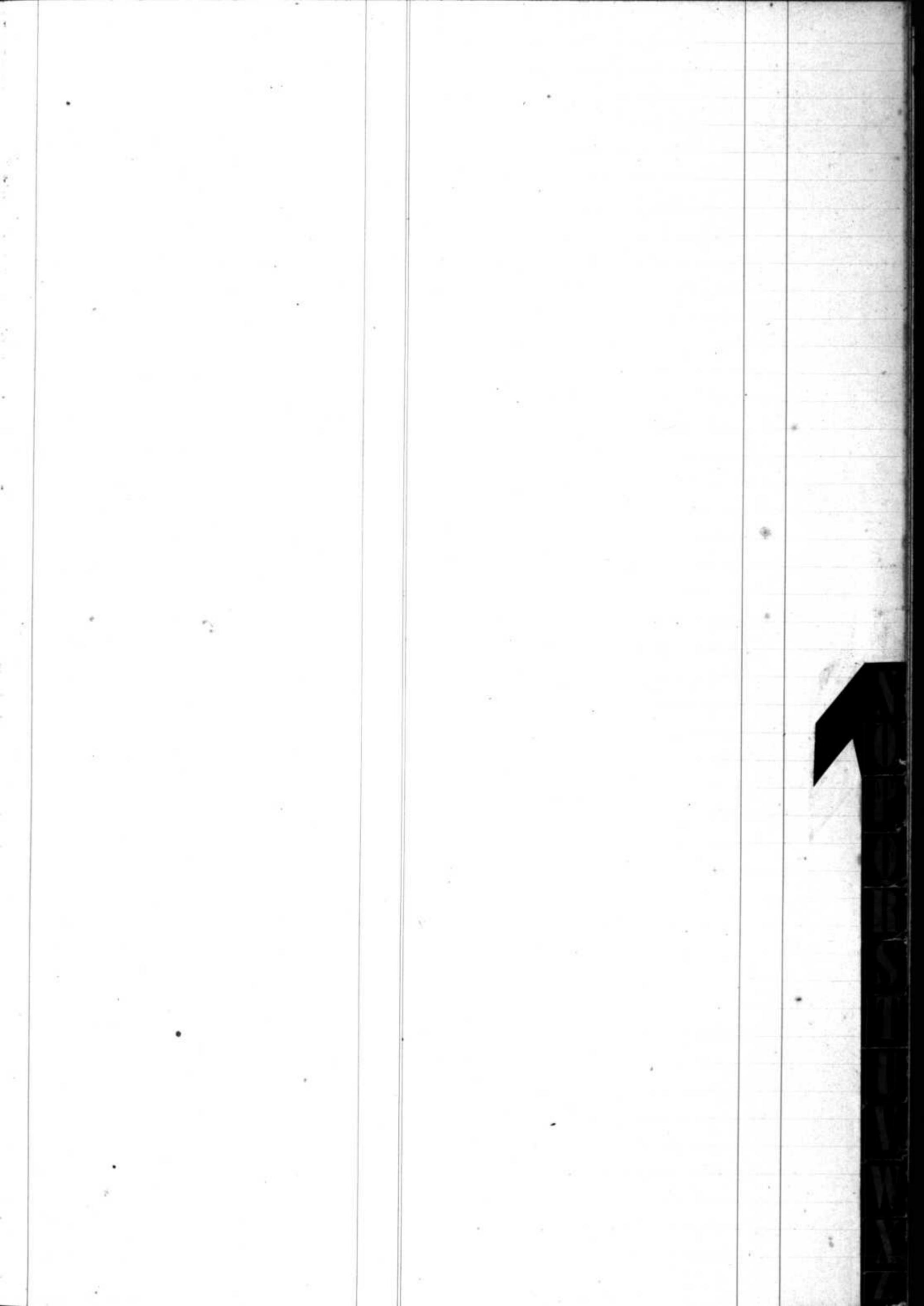
2

Marrel John François et

Wimiez Susanne Linde de Yonssant &

Magnin Louise Emma, de Dagnies Ep











Perret Louis Jules et Bache	
Louise, de Villars-Cercelin	1
Perrin Berthe, de Chevannes-le-Chêne	12
Pauli Friedrich et Alfred de Wahlen	
et Pauli Eunice Lina " "	13
Pauli Ernest, de Wahlen	
et Perrin Augusta Héliane de Provence	16
Pittet Louise Emma, de Luchy	17
Perret Ernest, de Villars-Cercelin	
Magnin Louise Emma	24
Piqueron Constant de Cuarny	
et Berthe née Yiquerotte Cronny	25
Puyot Cécile Georgina Renée de Corcelles / Conaise	30
Pauli Rose Berthe de Wahlen	32







Rochat Emile Auguste, de Mont la Ville  
et Bruggen Berthe Wilma

~~page~~

9





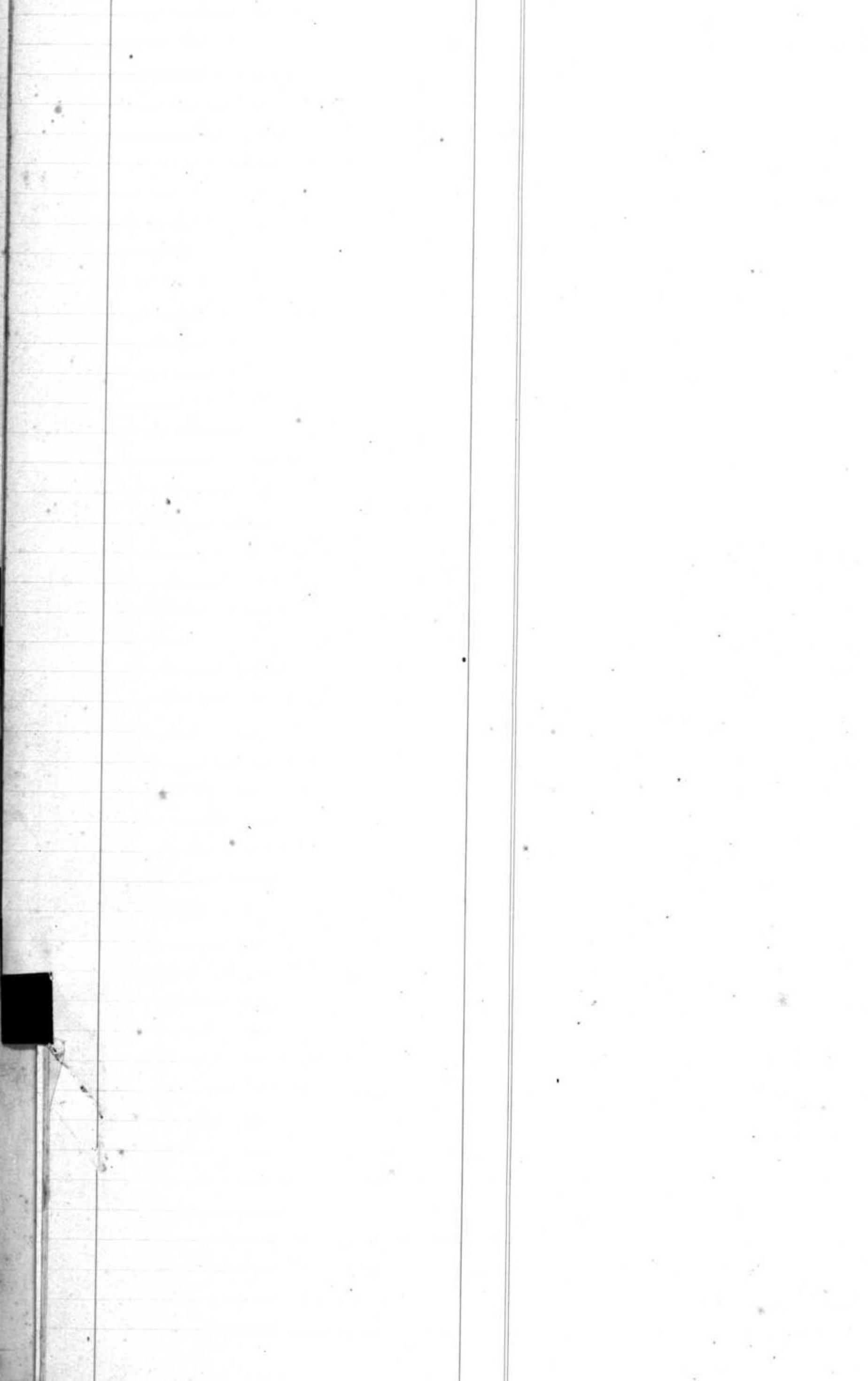
Rochat Emile Auguste de Mont la Ville  
 et Bruegger Berthe Wilma 9

Sigesser Paul, de Brannwil et  
 Gottraum Julia Adeline 20

Saugy Emile, de Chaux-de-Chêne  
 Rougemont et Marnand, et Chevalley  
 Marie Louise 22

Steiner Jacob, de Utzenstorf et  
 Gachet Laure Clémence 25

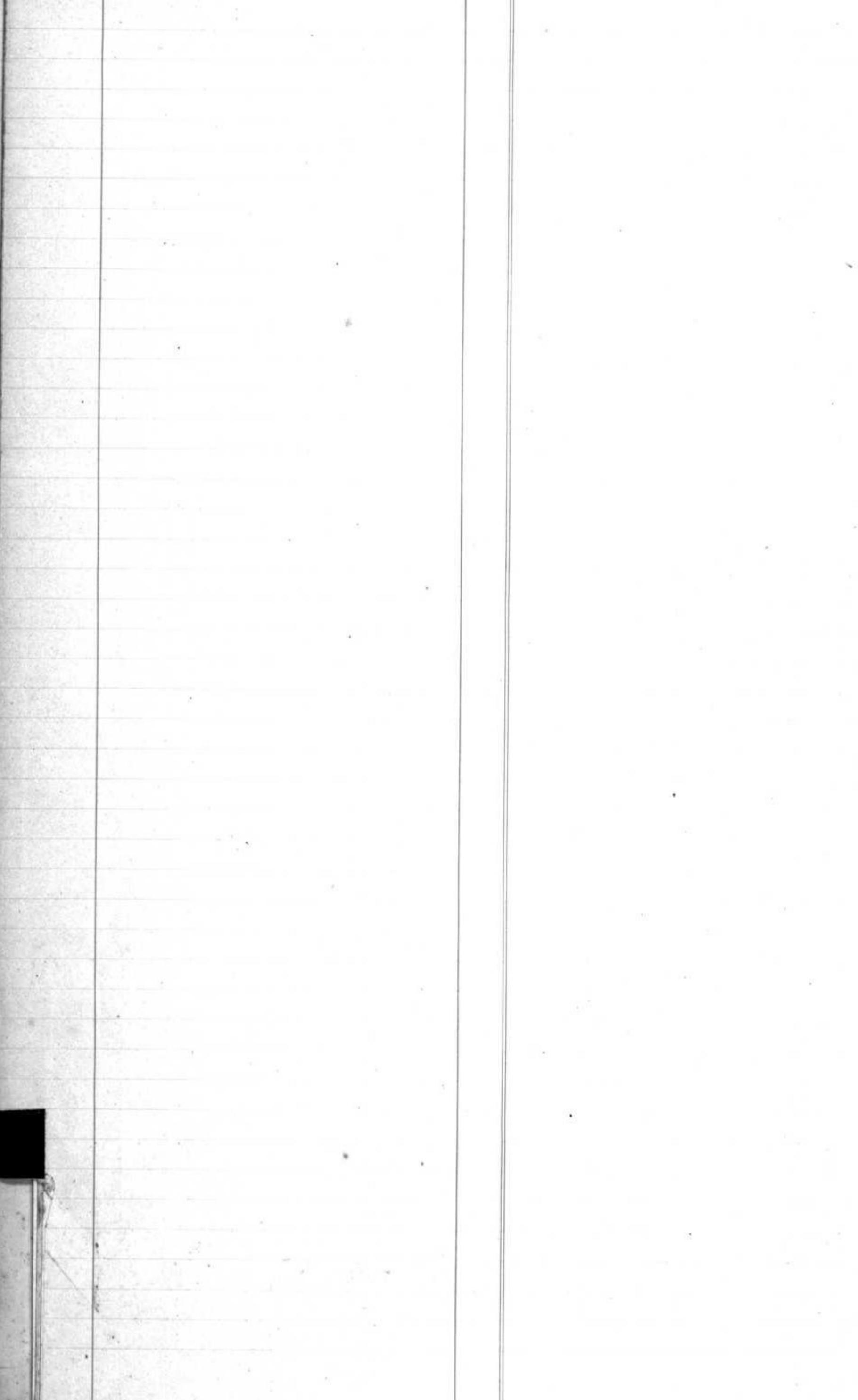
Schüller Rudolf, et Guillet Marie  
 Bette, de Gross-Otschbau (Bohème) 33



Eschard, Louis Alfred et  
Eschard, Marguerite Louise née Prouty 7  
Cardy, Vins, de Yverrens et  
Pittet Louise Emma 17  
Lhomme Jules Auguste de Yverrens  
et Godefroy Marie Louise Josephine 18  
Chierrin Marie Louise, de Aumont 26







Viquerat Berthe de Comay

page  
28

